

États financiers consolidés

- 66 Responsabilité de la direction relativement à la présentation de l'information financière et rapport des vérificateurs
- 67 États consolidés des résultats
- 68 Bilans consolidés
- 69 États consolidés de la variation des capitaux propres
- 70 États consolidés du résultat étendu
- 71 États consolidés des flux de trésorerie

NOTES COMPLÉMENTAIRES

- 72 Note 1 Sommaire des principales conventions comptables
- 77 Note 2 Titres
- 79 Note 3 Prêts
- 79 Note 4 Titrisations
- 81 Note 5 Placement dans une société affiliée
- 81 Note 6 Autres actifs
- 82 Note 7 Écart d'acquisition et actifs incorporels
- 83 Note 8 Dépôts et certificats
- 83 Note 9 Acceptations bancaires
- 83 Note 10 Autres passifs
- 84 Note 11 Avantages sociaux futurs
- 86 Note 12 Impôts sur les bénéfices
- 87 Note 13 Dette à long terme
- 87 Note 14 Capital-actions
- 88 Note 15 Gestion du capital
- 89 Note 16 Rémunération à base d'actions
- 90 Note 17 Gestion du risque
- 95 Note 18 Instruments financiers dérivés
- 96 Note 19 Juste valeur des instruments financiers
- 99 Note 20 Bénéfice par action ordinaire
- 99 Note 21 Éventualités, engagements et garanties
- 100 Note 22 Opérations entre apparentés
- 101 Note 23 Information sectorielle
- 103 Note 24 Acquisitions

Responsabilité de la direction relativement à la présentation de l'information financière

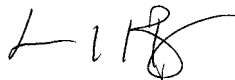
Les états financiers consolidés de la Société financière IGM Inc. ainsi que l'information financière connexe ont été préparés par la direction, qui doit s'assurer de l'intégrité, de l'objectivité et de la fiabilité des données présentées. La direction est donc tenue de choisir des principes comptables appropriés, de porter des jugements et d'établir des estimations conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada. L'information financière présentée dans les autres sections de ce rapport annuel est conforme à celle qui est présentée dans les états financiers consolidés.

La direction de la Société s'est dotée de systèmes de contrôles internes et d'autres procédés à l'appui en vue d'obtenir l'assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que la totalité de l'actif sous le contrôle de l'entreprise est convenablement préservée. Ces contrôles et procédés à l'appui comprennent l'établissement de normes de qualité touchant l'engagement et la formation des employés, la mise en place de structures organisationnelles assurant une définition précise des responsabilités et des exigences de rendement, et la communication aux employés des politiques et des directives de l'entreprise. La direction voit également à l'application d'un vaste programme de vérification interne soumis à l'examen minutieux des vérificateurs nommés par les actionnaires.

La responsabilité ultime des états financiers consolidés incombe au conseil d'administration, qui s'en acquitte avec l'aide d'un comité de vérification formé d'administrateurs qui ne sont ni des dirigeants ni des employés de la Société. Le comité de vérification revoit les états financiers consolidés et en recommande l'approbation au conseil d'administration. Il étudie également les recommandations du vérificateur interne et des vérificateurs nommés par les actionnaires en vue d'améliorer les contrôles internes et s'assure que la direction donne suite à ces recommandations. Dans l'exercice de ses fonctions, le comité de vérification rencontre régulièrement la direction, le vérificateur interne et les vérificateurs nommés par les actionnaires afin de fixer la portée et le calendrier de leurs vérifications respectives, d'étudier leurs conclusions et de s'assurer qu'ils se sont bien acquittés de leurs tâches.

Les présents états financiers consolidés de la Société ont été vérifiés par Deloitte & Touche s.r.l., vérificateurs indépendants nommés par les actionnaires, conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada; par suite de cette vérification, ils ont formulé leur opinion dans le rapport des vérificateurs aux actionnaires. Les vérificateurs nommés par les actionnaires peuvent à leur gré rencontrer le comité de vérification afin de discuter de leurs conclusions quant à l'intégrité de la présentation de l'information financière et du caractère adéquat des systèmes de contrôles internes.

Le coprésident et chef de la direction,



Murray J. Taylor

Le coprésident et chef de la direction,



Charles R. Sims

Le vice-président exécutif, Finances,



Gregory D. Tretiak

Rapport des vérificateurs

Aux actionnaires de la Société financière IGM Inc.

Nous avons vérifié les bilans consolidés de la Société financière IGM Inc. aux 31 décembre 2009 et 2008 et les états consolidés des résultats, du résultat étendu, de la variation des capitaux propres et des flux de trésorerie des exercices terminés à ces dates. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société aux 31 décembre 2009 et 2008 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.



Comptables agréés

Winnipeg (Manitoba)

Le 10 février 2010

États consolidés des résultats

Pour les exercices terminés les 31 décembre

(en milliers de dollars, sauf les nombres d'actions et les montants par action)

	2009	2008
Revenu tiré des honoraires et revenu de placement net		
Gestion	1 646 636 \$	1 867 223 \$
Administration	346 020	349 249
Distribution	257 427	286 044
Revenu de placement net et autres revenus	62 207	165 563
Total du revenu tiré des honoraires et du revenu de placement net	2 312 290	2 668 079
Frais d'exploitation		
Commissions	808 482	906 271
Frais autres que les commissions	614 222	647 854
Intérêts débiteurs	109 864	90 604
Total des frais d'exploitation	1 532 568	1 644 729
Bénéfice avant impôts	779 722	1 023 350
Impôts sur les bénéfices (note 12)	220 630	292 551
Bénéfice net	559 092 \$	730 799 \$
Nombre moyen d'actions ordinaires (en milliers) (note 20)		
– de base	263 217	263 323
– dilué	264 324	264 808
Bénéfice par action (en dollars) (note 20)		
– de base	2,12 \$	2,78 \$
– dilué	2,12 \$	2,76 \$

(Se reporter aux notes complémentaires.)

Bilans consolidés

Aux 31 décembre (en milliers de dollars)

2009

2008

Actif

Trésorerie et équivalents de trésorerie	945 081 \$	1 232 171 \$
Titres (note 2)	1 246 259	537 653
Prêts (note 3)	671 556	589 564
Placement dans une société affiliée (note 5)	598 221	574 442
Commissions de vente reportées	850 082	940 603
Autres actifs (note 6)	592 908	660 623
Actifs incorporels (note 7)	1 128 280	1 135 715
Écart d'acquisition (note 7)	2 613 532	2 592 317
	8 645 919 \$	8 263 088 \$

Passif

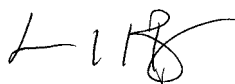
Dépôts et certificats (note 8)	907 343 \$	958 999 \$
Acceptations bancaires (note 9)	–	286 615
Mises en pension (note 2)	629 817	–
Autres passifs (note 10)	780 329	936 807
Impôts futurs (note 12)	328 617	371 746
Dette à long terme (note 13)	1 575 000	1 200 000
Actions privilégiées (note 14)	–	360 000
	4 221 106	4 114 167

Capitaux propres

Capital-actions		
Actions privilégiées perpétuelles	150 000	–
Actions ordinaires	1 562 925	1 511 110
Surplus d'apport	32 702	29 115
Bénéfices non répartis	2 737 785	2 781 755
Cumul des autres éléments du résultat étendu	(58 599)	(173 059)
	4 424 813	4 148 921
	8 645 919 \$	8 263 088 \$

(Se reporter aux notes complémentaires.)

Au nom du conseil,



Murray J. Taylor
Administrateur



Donald F. Mazankowski
Administrateur

États consolidés de la variation des capitaux propres

Pour les exercices terminés les 31 décembre (en milliers de dollars)	2009	2008
Capital-actions – Actions privilégiées perpétuelles (note 14)		
Solde au début	– \$	– \$
Émission d’actions privilégiées perpétuelles	150 000	–
Solde à la fin	150 000	–
Capital-actions – Actions ordinaires (note 14)		
Solde au début	1 511 110	1 504 290
Émises lors de l’acquisition de la part des actionnaires sans contrôle (note 24)	41 225	–
Émises en vertu du régime d’options sur actions	21 059	22 996
Rachetées aux fins d’annulation	(10 469)	(16 176)
Solde à la fin	1 562 925	1 511 110
Surplus d’apport		
Solde au début	29 115	22 175
Options sur actions		
Charge de la période	5 486	7 976
Exercées	(1 899)	(1 036)
Solde à la fin	32 702	29 115
Bénéfices non répartis		
Solde au début	2 781 755	2 678 618
Bénéfice net	559 092	730 799
Dividendes ordinaires	(539 671)	(526 139)
Coûts liés à l’émission d’actions (note 14)	(3 406)	–
Prime à l’annulation d’actions ordinaires et autres (note 14)	(59 985)	(101 523)
Solde à la fin	2 737 785	2 781 755
Cumul des autres éléments du résultat étendu sur les éléments suivants :		
Titres disponibles à la vente		
Solde au début	(112 031)	18 334
Gains nets (pertes nettes) non réalisé(e)s, déduction faite d’impôts de (8 833) \$ et de 22 114 \$	50 104	(120 845)
Ajustement de reclassement des (gains) pertes inclus(es) en résultat net, déduction faite d’impôts de (10 074) \$ et de (1 087) \$	63 248	(9 520)
Solde à la fin	1 321	(112 031)
Investissement dans une société affiliée et autres		
Solde au début	(61 028)	(60 434)
Autres éléments du résultat étendu, déduction faite d’impôts de 16 \$ et de néant	1 108	(594)
Solde à la fin	(59 920)	(61 028)
Total du cumul des autres éléments du résultat étendu à la fin	(58 599)	(173 059)
Total des capitaux propres	4 424 813 \$	4 148 921 \$

(Se reporter aux notes complémentaires.)

États consolidés du résultat étendu

Pour les exercices terminés les 31 décembre (en milliers de dollars)

	2009	2008
Bénéfice net	559 092 \$	730 799 \$
Autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts sur les éléments suivants :		
Titres disponibles à la vente	113 352	(130 365)
Investissement dans une société affiliée et autres	1 108	(594)
Autres éléments du résultat étendu	114 460	(130 959)
Résultat étendu	673 552 \$	599 840 \$

(Se reporter aux notes complémentaires.)

États consolidés des flux de trésorerie

Pour les exercices terminés les 31 décembre (en milliers de dollars)

2009

2008

Activités d'exploitation

Bénéfice net	559 092 \$	730 799 \$
Ajustements visant à déterminer les rentrées nettes provenant des activités d'exploitation		
Impôts futurs	(60 854)	(29 290)
Amortissement des commissions	303 684	319 305
Amortissement des immobilisations et des actifs incorporels	33 990	31 603
Charge hors trésorerie liée aux titres disponibles à la vente	76 506	–
Quote-part de la dépréciation de la société affiliée (note 5)	–	60 346
Quote-part du gain de la société affiliée (note 5)	–	(25 003)
Variation des actifs et des passifs d'exploitation et autres	267	(223 062)
	912 685	864 698
Commissions versées	(213 163)	(270 124)
	699 522	594 574

Activités de financement

(Diminution) augmentation nette des dépôts et des certificats	(51 656)	102 104
(Remboursement) produit des acceptations bancaires	(286 615)	286 615
Diminution des emprunts à court terme	(99 967)	–
Augmentation nette de l'obligation relative aux actifs vendus en vertu de mises en pension	629 817	–
Émission de débentures	375 000	–
Rachat d'actions privilégiées	(374 400)	–
Émission d'actions privilégiées perpétuelles	150 000	–
Émission d'actions ordinaires	33 997	21 960
Actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation	(70 152)	(118 207)
Dividendes ordinaires versés	(539 523)	(513 205)
Coûts liés à l'émission d'actions	(3 406)	–
	(236 905)	(220 733)

Activités d'investissement

Achat de titres	(1 357 345)	(302 573)
Produit de la vente de titres	699 404	334 744
Augmentation nette des prêts	(1 400 603)	(1 491 559)
Produit de la titrisation (note 4)	1 324 544	1 441 370
Ajouts aux immobilisations, montant net	(8 791)	(28 295)
Ajouts aux actifs incorporels, montant net	(5 868)	(10 926)
Acquisition de la part des actionnaires sans contrôle (note 24)	(1 048)	–
Acquisition de la Financière Saxon Inc. (note 24)	–	(264 715)
	(749 707)	(321 954)

(Diminution) augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(287 090)	51 887
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	1 232 171	1 180 284
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	945 081 \$	1 232 171 \$
Trésorerie	138 447 \$	118 641 \$
Équivalents de trésorerie	806 634	1 113 530
	945 081 \$	1 232 171 \$

Données supplémentaires sur les flux de trésorerie

Intérêts payés au cours de l'exercice	131 617 \$	129 581 \$
Impôts payés au cours de l'exercice	256 523 \$	414 612 \$

(Se reporter aux notes complémentaires.)

Notes complémentaires

31 DÉCEMBRE 2009 ET 2008 (en milliers de dollars, sauf les nombres d'actions et les montants par action)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers consolidés de la Société financière IGM Inc. (la « Société ») ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

Utilisation d'estimations et d'hypothèses

La préparation des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige de la direction qu'elle fasse des estimations et énonce des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers consolidés et les notes complémentaires. Les composantes clés des états financiers nécessitant de la direction qu'elle fasse des estimations comprennent la juste valeur des instruments financiers, l'écart d'acquisition, les actifs incorporels, les impôts sur les bénéficiaires, les commissions de vente reportées et les avantages sociaux futurs. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

Principes de consolidation

Les états financiers consolidés regroupent les comptes de la Société et de toutes les filiales sur une base consolidée, après élimination des opérations et des soldes intersociétés. La méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation est utilisée pour comptabiliser le placement de la Société dans Great-West Lifeco Inc. (« Lifeco »), une société affiliée. Les deux sociétés sont contrôlées par la Corporation Financière Power.

Modifications de conventions comptables

En août 2009, l'Institut Canadien des Comptables Agréés (l'« ICCA ») a publié diverses modifications au chapitre 3855 du *Manuel de l'ICCA*, intitulé « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation », y compris des changements aux catégories dans lesquelles les instruments d'emprunt doivent et peuvent être classés. Les prêts et créances que la Société a l'intention de vendre immédiatement ou dans un avenir proche sont classés comme détenus à des fins de transaction. La Société a comptabilisé dans la catégorie Détenus à des fins de transaction des prêts de 240,4 M\$ dont la vente est prévue dans un avenir proche au moment de leur création et elle a constaté une augmentation de 0,8 M\$ du bénéfice net correspondant à des ajustements à la valeur de marché au titre de ces prêts.

En juin 2009, l'ICCA a publié des changements au chapitre 3862 du *Manuel de l'ICCA*, intitulé « Instruments financiers – informations à fournir », afin de se conformer à IFRS 7, *Instruments financiers – informations à fournir*. Les modifications exigent que tous les instruments financiers mesurés à la juste valeur soient classés dans l'un des trois niveaux qui distinguent les mesures de la juste valeur en fonction de l'importance des données utilisées pour réaliser les évaluations. En outre, les modifications nécessitent la présentation d'informations supplémentaires quant à la nature et à la portée du risque d'illiquidité lié aux instruments financiers auxquels une entité est exposée. La Société a présenté ces informations dans ses états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009.

Le 1^{er} janvier 2009, la Société a adopté le chapitre 3064 du *Manuel de l'ICCA*, intitulé « Écarts d'acquisition et actifs incorporels ». Cette norme présente des directives révisées en matière de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et d'information applicables aux écarts d'acquisition et aux actifs incorporels. L'adoption de cette norme n'a pas eu d'incidence importante sur la situation financière ni sur les résultats d'exploitation de la Société.

Le 1^{er} janvier 2008, la Société a adopté le chapitre 1535 du *Manuel de l'ICCA*, intitulé « Informations à fournir concernant le capital ». Cette norme exige la présentation d'informations relativement aux objectifs, aux politiques et aux procédures en matière de gestion de capital.

Le 1^{er} janvier 2008, la Société a adopté le chapitre 3862 du *Manuel de l'ICCA*, intitulé « Instruments financiers – informations à fournir », et le chapitre 3863, intitulé « Instruments financiers – présentation », lesquels remplacent le chapitre 3861. Le chapitre 3862 exige la présentation d'informations supplémentaires relatives à la nature et à l'ampleur des risques découlant des instruments financiers auxquels la Société est exposée, ainsi que sur la façon dont la Société gère ces risques. Le chapitre 3863 reprend les mêmes exigences que le chapitre 3861 relativement à la présentation des instruments financiers.

Constataion des produits

Les honoraires de gestion sont fondés sur la valeur liquidative de l'actif géré des fonds communs de placement et sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice lorsque le service est fourni. Les honoraires d'administration sont également constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice lorsque le service est fourni. Les revenus tirés de la distribution en ce qui a trait aux opérations sur fonds communs de placement et sur titres sont constatés à la date de transaction. Les revenus tirés de la distribution en ce qui a trait aux opérations liées aux produits d'assurance et aux autres services financiers sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

Tous les actifs financiers sont classés dans l'une des catégories suivantes : disponibles à la vente, détenus jusqu'à échéance, détenus à des fins de transaction, ou prêts et créances. Tous les actifs financiers sont comptabilisés à leur juste valeur dans les bilans consolidés, à l'exception des prêts et créances, lesquels sont comptabilisés au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les passifs financiers sont classés comme détenus aux fins de transaction et comptabilisés à leur juste valeur, ou autres que détenus aux fins de transaction et comptabilisés au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les gains et les pertes non réalisés sur les actifs financiers classés comme disponibles à la vente et les montants des autres éléments du résultat étendu, incluant les gains et les pertes de change non réalisés sur conversion liés à l'investissement de la Société dans sa société affiliée, sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat étendu, déduction faite des impôts. Le cumul des autres éléments du résultat étendu fait partie des capitaux propres.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse et les placements temporaires composés de placements hautement liquides échéant à court terme. Les intérêts créditeurs sont enregistrés selon la comptabilité d'exercice au poste Revenu de placement net et autres revenus des états consolidés des résultats.

Titres

Les titres de placement, qui sont comptabilisés selon la date de transaction, sont classés soit comme disponibles à la vente, soit comme détenus à des fins de transaction.

Les titres disponibles à la vente comprennent les titres de participation détenus comme placements à long terme, les placements dans des fonds communs de placement exclusifs et les titres à revenu fixe. Les gains et les pertes réalisés à la cession des titres disponibles à la vente, les dividendes déclarés, les intérêts créditeurs ainsi que l'amortissement d'escomptes ou de primes selon la méthode du taux d'intérêt effectif sont inscrits au poste Revenu de placement net et autres revenus des états consolidés des résultats. Les gains et pertes non réalisés sur les titres désignés comme faisant partie d'une relation de couverture de juste valeur sont comptabilisés au poste Revenu de placement net et autres revenus des états consolidés des résultats. Les gains et les pertes non réalisés sur les titres disponibles à la vente qui ne sont pas désignés comme faisant partie d'une relation de couverture sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat étendu jusqu'à ce qu'ils soient réalisés ou jusqu'à ce que la direction détermine qu'il existe une indication objective d'une baisse durable de la valeur, auquel moment ils sont comptabilisés dans les états consolidés des résultats.

Les titres détenus à des fins de transaction comprennent les Obligations hypothécaires du Canada, les titres à revenu fixe et les titres hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (les « TH LNH »). Les gains et les pertes réalisés et non réalisés sur les titres détenus à des fins de transaction ainsi que les intérêts créditeurs sont comptabilisés au poste Revenu de placement net et autres revenus des états consolidés des résultats.

Prêts

Les prêts sont classés comme détenus à des fins de transaction ou comme des prêts et créances, selon l'intention de la Société de vendre ces prêts dans un avenir proche.

Les prêts classés comme détenus aux fins de transaction sont comptabilisés à la juste valeur, les variations de la juste valeur étant constatées dans le revenu de placement net. Les prêts classés dans les prêts et créances sont comptabilisés au coût après amortissement, moins une provision pour pertes sur créances. Les intérêts créditeurs sont comptabilisés selon la méthode de comptabilité d'exercice et faisant appel à la méthode du taux d'intérêt effectif pour tous les prêts autres que les prêts douteux et sont constatés au poste Revenu de placement net et autres revenus des états consolidés des résultats.

Un prêt est placé dans la catégorie des prêts douteux lorsque, de l'avis de la direction, il n'y a plus d'assurance raisonnable de recouvrer en totalité le capital et les intérêts aux dates prévues. Un prêt est également placé dans cette catégorie lorsque les intérêts ou le capital sont en souffrance depuis 90 jours aux termes du contrat, sauf dans les cas où la direction juge que l'on ne peut douter du recouvrement du capital et des intérêts. Une fois que le prêt est placé dans la catégorie des prêts douteux, les intérêts courus et impayés sont contrepassés et portés en réduction des intérêts créditeurs pendant la période considérée. Par la suite, les intérêts créditeurs sont constatés selon la méthode de la comptabilité de caisse.

La Société maintient une provision pour pertes sur créances qui est considérée comme suffisante par la direction pour absorber toutes les pertes sur créances découlant de son portefeuille. Des provisions particulières sont constituées à la suite d'examen des prêts individuels. Un autre type de provision a été établie, appelée provision générale, qui vise certains secteurs plutôt que des prêts individuels. Cette provision est constituée lorsque la direction juge, à la suite d'une évaluation prudente, que des pertes sont survenues, mais qu'il n'est pas encore possible de déterminer quels prêts pourraient être touchés.

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Titrisations

La Société vend périodiquement des prêts hypothécaires résidentiels par l'entremise de fiduciaires de titrisation commandités par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (la « SCHL ») en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (les « TH LNH ») et par l'entremise des banques canadiennes qui vendent à leur tour des titres à des investisseurs. Les TH LNH sont vendus à une fiduciaire qui émet des titres aux investisseurs par l'intermédiaire du Programme des Obligations hypothécaires du Canada (le « Programme OHC »), lequel est commandité par la SCHL. La Société conserve des responsabilités de gestion et certains éléments de garantie à l'égard des pertes sur créances liées aux prêts cédés. La Société vend également des prêts hypothécaires assurés en vertu de la LNH au moyen de l'émission de titres adossés à des créances hypothécaires.

Les cessions de prêts sont constatées comme des ventes pourvu que le contrôle des prêts ait été cédé et qu'une contrepartie autre que les droits de bénéficiaire liés aux prêts cédés ait été reçue en échange. Les prêts sont retirés des bilans consolidés et un gain, ou une perte, est immédiatement constaté dans les résultats en fonction de la valeur comptable des prêts cédés. La valeur comptable est répartie entre les actifs cédés et les droits conservés compte tenu de leur juste valeur à la date de cession. Pour obtenir la juste valeur des droits conservés de la Société, les cours du marché sont utilisés s'ils sont disponibles. Cependant, comme les cours ne sont généralement pas disponibles pour les droits conservés, la juste valeur estimative est établie en fonction de la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs prévus selon les meilleures estimations de la direction quant aux hypothèses clés, comme les taux de remboursement anticipés, la marge excédentaire, les pertes sur créances prévues et les taux d'actualisation, compte tenu des risques connexes. Les droits conservés sont classés comme détenus à des fins de transaction et les gains et les pertes réalisés et non réalisés sont constatés au poste Revenu de placement net et autres revenus des états consolidés des résultats. La Société continue de gérer les prêts cédés. Par conséquent, un passif de gestion est constaté et amorti sur la durée prévue des prêts cédés à titre de frais de gestion.

Pour toutes les ventes de prêts, les gains et les pertes et les revenus tirés des frais de gestion sont inscrits au poste Revenu de placement net et autres revenus des états consolidés des résultats. Les droits conservés dans les prêts titrisés sont constatés à titre d'autres actifs et le passif de gestion est inscrit dans les autres passifs aux bilans consolidés.

Commissions de vente reportées

Les commissions versées à la vente de certains fonds communs de placement sont reportées et amorties sur une période maximale de sept ans. Les commissions versées à la vente de dépôts sont reportées et amorties sur une période d'amortissement maximale de cinq ans. La Société examine régulièrement la valeur comptable des commissions de vente reportées à la lumière d'événements ou de circonstances qui laissent croire à une dépréciation. Pour évaluer la recouvrabilité, la Société a, entre autres, effectué le test visant à comparer les avantages économiques futurs tirés de l'actif lié aux commissions de vente reportées par rapport à sa valeur comptable. Au 31 décembre 2009, il n'existait aucune indication de perte de valeur des commissions de vente reportées.

Immobilisations

Les immobilisations, lesquelles sont incluses dans le poste Autres actifs, sont constatées au coût, soit 266,0 M\$ (257,2 M\$ en 2008), moins l'amortissement cumulé de 175,8 M\$ (163,2 M\$ en 2008). Les immeubles ainsi que le matériel et le mobilier connexes sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leur durée de vie utile estimative, qui varie de 2 à 7 ans pour le matériel et le mobilier, et qui est de 50 ans pour les immeubles. Les immobilisations sont soumises à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES *(suite)*

Écart d'acquisition et actifs incorporels

La Société soumet la juste valeur de l'écart d'acquisition et des actifs incorporels à durée de vie indéfinie à un test de dépréciation au moins une fois par année et plus fréquemment si un événement ou des circonstances indiquent qu'un actif peut avoir subi une perte de valeur. Le test de dépréciation de l'écart d'acquisition s'effectue en deux étapes. L'écart d'acquisition est d'abord réparti entre les unités d'exploitation et la dépréciation est évaluée en comparant la valeur d'une unité d'exploitation à sa valeur comptable. Si la juste valeur de l'unité d'exploitation excède sa valeur comptable, il n'est alors pas nécessaire de procéder à d'autres tests. Si la juste valeur de l'unité d'exploitation est inférieure à sa valeur comptable, un deuxième test est effectué pour comparer la juste valeur de l'écart d'acquisition à sa valeur comptable afin de déterminer le montant de la perte de valeur, le cas échéant. Les actifs incorporels à durée de vie indéfinie sont soumis à un test de dépréciation en comparant leur juste valeur à leur valeur comptable. Les actifs incorporels à durée de vie limitée sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leur durée de vie utile estimative, ne dépassant pas une période de 20 ans. Les actifs incorporels à durée de vie limitée sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

Ces tests exigent l'utilisation d'estimations et d'hypothèses appropriées selon les circonstances. Aux fins d'évaluation de la juste valeur, des modèles d'évaluation comprenant des flux de trésorerie actualisés, des acquisitions comparables et des multiples de transactions du secteur sont utilisés. Les modèles utilisent des hypothèses comprenant des niveaux de la croissance de l'actif géré par rapport aux ventes nettes, l'évolution du marché, les variations de prix et de marges, les synergies réalisées à l'acquisition, les taux d'actualisation ainsi que les données observables pour des opérations comparables. La Société a terminé son test de dépréciation annuel relatif à l'écart d'acquisition et aux actifs incorporels à durée de vie indéfinie et a établi qu'aucune dépréciation n'était nécessaire.

Avantages sociaux futurs

La Société offre plusieurs régimes d'avantages sociaux futurs, dont un régime de retraite à prestations déterminées capitalisé accessible à tous les employés admissibles, un régime complémentaire de retraite des cadres (« RCRC ») non capitalisé pour certains cadres dirigeants, ainsi qu'un régime d'avantages complémentaires d'assurance maladie et d'assurance vie non capitalisé pour les retraités admissibles.

Le régime de retraite à prestations déterminées offre des pensions proportionnelles à la durée de l'emploi et à la rémunération moyenne finale. Une évaluation actuarielle à des fins de capitalisation est effectuée tous les trois ans; la plus récente évaluation a été faite au 31 décembre 2007 et la prochaine évaluation requise sera effectuée au 31 décembre 2010.

Le coût des pensions et des avantages complémentaires de retraite gagnés par les employés est déterminé actuariellement selon la méthode de répartition des prestations au prorata des années de service, à partir des hypothèses de la direction concernant le taux de rendement prévu des actifs des régimes à long terme, les taux d'actualisation, la progression des salaires, l'âge de départ à la retraite des employés, la mortalité et l'estimation des coûts liés aux soins de santé. Le taux d'actualisation servant à évaluer les passifs est établi selon les taux du marché à la date de mesure. Les actifs des régimes de retraite à prestations déterminées sont investis dans nos fonds communs de placement d'actions, à revenu fixe et équilibrés exclusifs et sont évalués à la juste valeur pour le calcul du taux de rendement prévu à long terme.

Les charges ou revenus au titre des prestations constituées sont inclus dans les frais autres que les commissions et ils comprennent le coût des pensions et des avantages complémentaires de retraite offerts au titre des services rendus durant l'exercice en cours, les intérêts débiteurs sur le passif au titre des prestations constituées, le rendement prévu de l'actif du régime et l'amortissement des gains ou pertes actuariels. Les gains ou pertes actuariels liés au régime de retraite à prestations déterminées et aux avantages complémentaires de retraite sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière des employés. Les gains ou pertes actuariels liés au régime complémentaire de retraite des cadres sont amortis sur la durée de vie estimative restante des participants du régime. Ces périodes varient de 9 à 18 ans selon les différents régimes d'avantages sociaux.

L'actif ou le passif au titre des prestations constituées représente l'écart cumulatif entre les charges et les cotisations de capitalisation et est inclus dans les autres actifs ou les autres passifs.

Rémunération et autres paiements à base d'actions

La Société utilise la méthode fondée sur la juste valeur pour comptabiliser les options sur actions attribuées aux employés. La juste valeur des options sur actions est déterminée à chaque date d'attribution. La charge de rémunération est constatée sur la période durant laquelle les droits sur les options sur actions deviennent acquis, ce qui augmente proportionnellement le surplus d'apport. Lorsque des options sur actions sont exercées, le produit et le montant enregistré au surplus d'apport sont ajoutés au capital-actions.

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Impôts sur les bénéfices

La Société utilise la méthode axée sur le bilan pour la comptabilisation des impôts sur les bénéfices, selon laquelle les actifs et les passifs d'impôts futurs reflètent les incidences fiscales futures prévues des écarts temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs et leur valeur fiscale. Les actifs et les passifs d'impôts futurs sont mesurés en fonction des taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur qui devraient s'appliquer à la date de résorption prévue des écarts temporaires.

Bénéfice par action

Le bénéfice de base par action est déterminé en divisant le bénéfice net par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. Le bénéfice dilué par action est déterminé de la même façon que le bénéfice de base par action, sauf que le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation inclut l'incidence dilutive potentielle des options sur actions en cours attribuées par la Société, telle qu'elle a été déterminée par la méthode du rachat d'actions.

Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés sont utilisés par la Société pour gérer les risques liés aux marchés des actions et aux taux d'intérêt. La Société n'utilise pas d'instruments financiers dérivés à des fins spéculatives.

La Société documente officiellement toutes les relations entre les instruments de couverture et les éléments couverts, ainsi que les objectifs de gestion des risques et la stratégie sous-jacente des diverses opérations de couverture. Ce processus inclut le rapprochement entre les dérivés et des actifs et des passifs précis aux bilans consolidés ou des opérations futures prévues. La Société évalue également officiellement, au moment de la mise en place de la couverture et sur une base continue par la suite, le degré d'efficacité des dérivés utilisés dans les opérations de couverture à contrebalancer les variations de la juste valeur ou les flux de trésorerie des éléments couverts.

Les instruments financiers dérivés sont constatés à leur juste valeur dans les bilans consolidés, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans les états consolidés des résultats.

La Société gère son exposition au risque des marchés relativement à son portefeuille de titres en concluant des contrats de vente à terme, en achetant des options de vente ou en achetant une option de vente et en vendant une option d'achat simultanément pour le même titre. Les instruments dérivés précisément désignés comme instruments de couverture et respectant les critères d'efficacité de couverture contrebalancent les variations de la juste valeur ou les flux de trésorerie des éléments couverts. Une couverture est désignée soit comme une couverture de flux de trésorerie, soit comme une couverture de juste valeur. Une couverture de juste valeur exige que la variation de la juste valeur du dérivé de couverture et la variation de la juste valeur de l'élément couvert lié au risque couvert soient toutes deux comptabilisées dans les états consolidés des résultats. Une couverture de flux de trésorerie exige que la variation de la juste valeur du dérivé, dans la mesure où elle est efficace, soit comptabilisée dans les autres éléments du résultat étendu pour être ensuite reclassée dans les états consolidés des résultats au moment où l'élément couvert a une incidence sur le bénéfice. La variation de la juste valeur de la partie inefficace du dérivé de couverture de flux de trésorerie est comptabilisée dans les états consolidés des résultats.

La Société conclut des swaps de taux d'intérêt dans le cadre de ses activités bancaires hypothécaires et de ses activités d'intermédiaire. Ces swaps nécessitent l'échange périodique de versements d'intérêts nets sans l'échange du capital notionnel sur lequel les versements sont fondés. Les variations de la juste valeur sont comptabilisées au poste Revenu de placement net et autres revenus des états consolidés des résultats.

La Société conclut également des swaps de rendement total afin de gérer son exposition aux fluctuations du rendement total de ses actions ordinaires liées à des ententes de rémunération reportée. Les swaps de rendement total nécessitent l'échange périodique de versements contractuels nets sans l'échange du notionnel sur lequel les versements sont fondés. Ces instruments ne sont pas désignés comme instruments de couverture. Les variations de la juste valeur sont comptabilisées au poste Frais autres que les commissions des états consolidés des résultats.

Les produits dérivés non admissibles et les produits dérivés non désignés comme instruments de couverture continuent d'être utilisés conformément aux politiques de gestion des risques de la Société, qui surveille leur efficacité en tant que couvertures économiques même si les exigences liées à l'application de la comptabilité de couverture ne sont pas respectées.

Chiffres correspondants de l'exercice précédent

Certains chiffres correspondants de l'exercice précédent ont été reclassés afin de rendre leur présentation conforme à celle de l'exercice considéré.

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Modifications comptables futures

Le Conseil des normes comptables du Canada a annoncé que les PCGR du Canada seront remplacés par les Normes internationales d'information financière (les « IFRS »), dans leur forme publiée par l'International Accounting Standards Board. Les entreprises ayant une obligation publique de rendre des comptes devront adopter les IFRS au plus tard le 1^{er} janvier 2011. La Société publiera ses premiers états financiers consolidés en vertu des IFRS, incluant l'information correspondante des périodes précédentes, pour le trimestre terminé le 31 mars 2011.

2. TITRES

	31 DÉCEMBRE 2009		31 DÉCEMBRE 2008	
	COÛT	JUSTE VALEUR	COÛT	JUSTE VALEUR
Disponibles à la vente :				
Actions ordinaires	236 383 \$	237 085 \$	404 928 \$	261 769 \$
Placements dans des fonds communs de placement exclusifs	41 259	41 341	33 360	28 518
Titres à revenu fixe	314 260	315 387	229 969	231 289
	591 902	593 813	668 257	521 576
Détenus aux fins de transaction :				
Obligations hypothécaires du Canada	647 318	624 703	–	–
Titres à revenu fixe	31 443	27 743	–	–
TH LNH (note 4)	–	–	15 788	16 077
	678 761	652 446	15 788	16 077
	1 270 663 \$	1 246 259 \$	684 045 \$	537 653 \$

Actions ordinaires (disponibles à la vente)

La Société détient un portefeuille de titres diversifié qui comprend principalement des actions ordinaires de sociétés canadiennes bien capitalisées versant des dividendes incluses dans l'indice S&P/TSX 60. Les améliorations sur les marchés des actions en 2009 ont fait baisser les pertes non réalisées survenues principalement vers la fin de 2008. L'indice S&P/TSX 60 a augmenté de 30,7 % au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2009 et de 55,2 % depuis le plancher atteint le 9 mars 2009. Au 30 septembre 2009, la juste valeur du portefeuille d'actions ordinaires de la Société affiche une augmentation semblable. Au 30 septembre 2009, les pertes non réalisées sur les actions ordinaires se chiffraient à 72,2 M\$, comparativement à 143,8 M\$ à la fin de 2008. Les pertes non réalisées au 31 décembre 2009 étaient relativement identiques à celles au 30 septembre 2009 et totalisaient 73,3 M\$.

Les actions ordinaires sont examinées régulièrement, ou plus fréquemment lorsque les conditions le justifient, afin de déterminer s'il y a une indication objective d'une perte de valeur durable. Au nombre des facteurs à considérer figurent le laps de temps pendant lequel la juste valeur est inférieure au coût, la situation financière et les perspectives à court terme de l'émetteur, ainsi que l'intention et la capacité de la Société de détenir le placement suffisamment longtemps pour que survienne la remontée prévue. Les actions ordinaires qui ont affiché une perte non réalisée pour une période prolongée ont été considérées comme ayant subi une perte de valeur durable. La charge au titre de la perte de valeur durable de 73,3 M\$ a été reclassée, passant des Autres éléments du résultat étendu aux États consolidés des résultats au 31 décembre 2009.

Par conséquent, les gains nets non réalisés sur les actions ordinaires totalisaient 0,7 M\$ au 31 décembre 2009, comparativement à des pertes nettes non réalisées de 143,2 M\$ au 31 décembre 2008. Les gains non réalisés sur les actions ordinaires au 31 décembre 2009 sont inscrits dans le cumul des autres éléments du résultat étendu.

Titres à revenu fixe (disponibles à la vente)

La Société possédait un portefeuille diversifié de titres à revenu fixe totalisant 315,4 M\$ au 31 décembre 2009, lequel était principalement composé d'acceptations bancaires de 162,3 M\$, de billets de dépôt de premier rang et de billets à taux variable de banques à charte canadiennes d'un montant de 89,0 M\$ et de 5,0 M\$, respectivement, de placements à court terme garantis du gouvernement de 20,0 M\$ et d'obligations de sociétés de 38,6 M\$.

2. TITRES (suite)

Obligations hypothécaires du Canada (détenues aux fins de transaction)

Dans le cadre de ses activités de gestion du risque de taux d'intérêt liées à ses activités bancaires hypothécaires, la Société a acheté des Obligations hypothécaires du Canada au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2009. Ces titres ont par la suite été vendus en vertu de mises en pension qui représentent des transactions de financement à court terme dans le cadre desquelles la Société vend des titres qu'elle détient déjà et s'engage simultanément à racheter les mêmes titres à un prix convenu à une date future déterminée. Ces titres ont une juste valeur de 624,7 M\$. L'obligation de racheter les titres est inscrite au coût après amortissement et a une valeur comptable de 629,8 M\$. Les intérêts débiteurs relatifs à ces obligations sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice au poste Revenu de placement net et autres revenus dans les états consolidés des résultats.

Titres à revenu fixe (détenus aux fins de transaction)

Au 31 décembre 2009, les titres à revenu fixe totalisant 27,7 M\$ étaient composés de papier commercial adossé à des actifs (le « PCAA ») non commandité par des banques. À l'origine, le placement de la Société en PCAA totalisait 50,2 M\$ et était classé comme disponible à la vente. En 2008, la Société a réduit la juste valeur du PCAA en inscrivant dans les bénéfices des charges de 14,9 M\$ et a constaté une charge additionnelle de 3,7 M\$ au premier trimestre de 2009. En 2009, le placement de la Société en PCAA a été réduit d'un montant de 3,9 M\$, qui représente les paiements de capital et d'intérêts reçus de la part des fonds fiduciaires liés au PCAA.

Le plan de restructuration proposé par le comité pancanadien des investisseurs et approuvé par tribunal a été mis en œuvre le 21 janvier 2009. Cette restructuration a donné lieu à la conversion du PCAA de la Société en titres à plus long terme qui sont classés comme détenus aux fins de transaction. La Société a reçu quatre catégories de billets dont la date d'échéance prévue est le 22 janvier 2017, ainsi que cinq catégories de billets reflét liés à des actifs sous-jacents précis. Plus de 75 % des nouveaux billets de la Société sont composés de billets de catégorie A-1 et de catégorie A-2 auxquels Dominion Bond Rating Service a accordé une cote de A.

L'évaluation du PCAA par la Société était fondée sur son appréciation des conditions en vigueur au 31 décembre 2009. La juste valeur estimative reflète l'attribution des billets à taux variable que la Société a reçus, qui devraient venir à échéance en janvier 2017. La Société a estimé la juste valeur des billets de premier rang et des billets subordonnés en actualisant les flux de trésorerie prévus selon un taux comparable aux taux de rendement en vigueur sur les marchés et selon les différentiels de taux disponibles pour les titres ayant des caractéristiques semblables à celles des billets restructurés, et d'autres données relatives au marché qui reflètent l'information la plus juste à laquelle a accès la Société. La juste valeur des billets reflét à long terme à taux variable liés aux actifs non admissibles a été évaluée selon les données observables du marché provenant de sources d'établissement des prix indépendantes ou en actualisant les flux de trésorerie prévus reflétant les meilleures données disponibles de la Société, incluant une référence aux taux en vigueur pour les instruments d'emprunt sur le marché canadien. Au 31 décembre 2009, une augmentation de 100 points de base des taux d'actualisation estimatifs réduirait le bénéfice net de 2,4 M\$.

3. PRÊTS

	ÉCHÉANCE			TOTAL	TOTAL
	1 AN OU MOINS	1 AN À 5 ANS	PLUS DE 5 ANS	2009	2008
Prêts et créances					
Prêts hypothécaires résidentiels	41 278 \$	89 056 \$	1 748 \$	132 082 \$	286 302 \$
Prêts hypothécaires commerciaux	–	423	–	423	717
	41 278	89 479	1 748	132 505	287 019
Prêts à l'investissement	276 055	14 350	14 930	305 335	310 517
	317 333 \$	103 829 \$	16 678 \$	437 840	597 536
Moins : provision générale				6 675	7 972
				431 165	589 564
Détenus aux fins de transaction				240 391	–
				671 556 \$	589 564 \$
Prêts douteux inclus ci-dessus				762 \$	498 \$
Moins : provision générale				6 675	7 972
				(5 913)\$	(7 474)\$
La provision pour pertes sur créances a varié comme suit :					
Solde au début				7 972 \$	7 631 \$
Radiations				(371)	(218)
Recouvrements				231	55
Dotation à la provision pour pertes sur créances				(1 157)	504
Solde à la fin				6 675 \$	7 972 \$

4. TITRISATIONS

La Société titre des prêts hypothécaires résidentiels par l'intermédiaire du programme des TH LNH, qui est commandité par la SCHL ou par l'intermédiaire de fiducies de titrisation commanditées par des banques canadiennes. Les TH LNH sont vendus à une fiducie qui émet des titres aux investisseurs par l'intermédiaire du Programme OHC, lequel est commandité par la SCHL. Les gains et les pertes avant impôts liés à la vente de créances hypothécaires sont inscrits au poste Revenu de placement net et autres revenus dans les états consolidés des résultats. Les activités de titrisation pour les exercices terminés les 31 décembre 2009 et 2008 se présentent comme suit :

	2009	2008
Prêts hypothécaires résidentiels titrisés	1 332 065 \$	1 451 201 \$
Produit en espèces, montant net	1 324 544	1 441 370
Juste valeur des droits conservés	65 098	63 779
Gain avant impôts sur les ventes	49 467	35 772

4. TITRISATIONS (suite)

Les droits conservés par la Société à l'égard des prêts titrisés comprennent les comptes de réserve et les droits à la marge excédentaire future. Ces droits conservés sont subordonnés aux droits des détenteurs de titres de fiducies de titrisation commanditées par la SCHL ou des banques canadiennes et de TH LNH connexes (les « acheteurs »). Les acheteurs n'ont aucun recours sur les autres actifs de la Société si les emprunteurs sont en défaut de paiement à l'échéance.

La valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus permet d'établir la juste valeur des droits conservés. Les hypothèses économiques clés utilisées à la date d'émission des titrisations pour les opérations liées aux fiducies de titrisation commanditées par la SCHL ou par des banques canadiennes réalisées au cours de 2009 et de 2008 étaient les suivantes :

	2009	2008
Moyenne pondérée des éléments suivants :		
Durée de service restante (<i>en années</i>)	4,4	4,5
Marge excédentaire	1,16 %	1,09 %
Taux de remboursement par anticipation	15,00 %	15,00 %
Taux d'actualisation	1,66 %	4,14 %
Frais de gestion	0,15 %	0,25 %
Pertes sur créances prévues	-	0,01 %

Au 31 décembre 2009, la juste valeur du total des droits conservés se chiffrait à 173,5 M\$ (201,4 M\$ en 2008). La sensibilité à des changements défavorables immédiats de 10 % ou de 20 % dans ces hypothèses clés a été jugée négligeable.

Le total des prêts inscrits aux bilans consolidés de la Société, les prêts titrisés gérés par la Société ainsi que les flux de trésorerie liés aux ententes de titrisation sont comme suit :

	2009	2008
Prêts hypothécaires	3 641 331 \$	3 225 928 \$
Prêts à l'investissement	301 711	306 811
	3 943 042	3 532 739
Moins : prêts titrisés gérés	3 271 486	2 943 175
Total des prêts au bilan	671 556 \$	589 564 \$
Produit en espèces, montant net	1 324 544 \$	1 441 370 \$
Flux de trésorerie provenant des droits conservés	90 466 \$	32 518 \$

5. PLACEMENT DANS UNE SOCIÉTÉ AFFILIÉE

	2009	2008
Valeur comptable au début	574 442 \$	560 683 \$
Quote-part du bénéfice et autres	69 423	90 423
Gain de dilution	-	4 241
Quote-part de la dépréciation de la société affiliée	-	(60 346)
Quote-part du gain de la société affiliée	-	25 003
Dividendes reçus	(46 478)	(45 345)
Quote-part du cumul des autres éléments du résultat étendu et autres ajustements	834	(217)
Valeur comptable à la fin	598 221 \$	574 442 \$
Quote-part des capitaux propres à la fin	464 525 \$	440 820 \$
Juste valeur à la fin	1 013 458 \$	781 821 \$

La quote-part du bénéfice de Lifeco revenant à la Société est comptabilisée au poste Revenu de placement net et autres revenus des états consolidés des résultats. Au 31 décembre 2009, la Société détenait 37 787 388 actions de Lifeco (37 787 388 en 2008), ce qui représente une participation de 4,0 % (4,0 % en 2008).

Le 30 décembre 2008, Lifeco a émis des actions ordinaires lors d'un placement privé auquel la Société n'a pas participé, pour un produit de 1,0 G\$. En raison des actions ordinaires émises par Lifeco, un gain de dilution de 4,2 M\$ (déduction faite de l'écart d'acquisition cédé de 7,2 M\$) a été constaté au quatrième trimestre de 2008 et a été inscrit au poste Revenu de placement net et autres revenus des états consolidés des résultats.

Au quatrième trimestre de 2008, Putnam LLC, une filiale de Lifeco de la division américaine, a inscrit une dépréciation sans effet sur la trésorerie liée à l'écart d'acquisition et aux actifs incorporels à durée de vie indéfinie. En outre, Lifeco a radié un actif d'impôts futurs lié à la dépréciation de l'écart d'acquisition et des actifs incorporels et a inscrit des frais de restructuration associés à Putnam LLC. La quote-part de la dépréciation après impôts revenant à la Société ainsi que les charges connexes s'élevaient à 60,3 M\$.

Au deuxième trimestre de 2008, Lifeco a inscrit un gain après impôts à la vente de son unité de soins de santé Great-West Healthcare. Lifeco a inscrit le gain dans le bénéfice net lié aux activités abandonnées dans le sommaire d'exploitation consolidé inclus dans les états financiers consolidés intermédiaires de Lifeco. La quote-part du gain après impôts sur la vente revenant à la Société se chiffrait à 25,0 M\$.

6. AUTRES ACTIFS

	2009	2008
Débiteurs et autres montants à recevoir	250 328 \$	252 546 \$
Instruments dérivés (note 18)	120 445	193 248
Immobilisations	90 167	94 025
Frais reportés et payés d'avance	64 017	38 735
Actif au titre des prestations constituées (note 11)	48 802	46 738
Fonds détenus en mains tierces	16 683	32 842
Autres	2 466	2 489
	592 908 \$	660 623 \$

7. ÉCART D'ACQUISITION ET ACTIFS INCORPORELS

Les variations de la valeur comptable de l'écart d'acquisition sont les suivantes :

	2009			
	GROUPE INVESTORS	MACKENZIE	ACTIVITÉS INTERNES ET AUTRES	TOTAL
Solde au début	1 347 781 \$	1 166 842 \$	77 694 \$	2 592 317 \$
Acquis au cours de l'exercice (note 24)	-	-	32 594	32 594
Ajustement de l'écart d'acquisition	-	-	(11 379)	(11 379)
Solde à la fin	1 347 781 \$	1 166 842 \$	98 909 \$	2 613 532 \$

	2008			
	GROUPE INVESTORS	MACKENZIE	ACTIVITÉS INTERNES ET AUTRES	TOTAL
Solde au début	1 347 781 \$	957 339 \$	78 678 \$	2 383 798 \$
Acquis au cours de l'exercice (note 24)	-	201 651	-	201 651
Ajustement de l'écart d'acquisition	-	7 852	(984)	6 868
Solde à la fin	1 347 781 \$	1 166 842 \$	77 694 \$	2 592 317 \$

Les composantes des autres actifs incorporels sont les suivantes :

	2009		
	COÛT	AMORTISSEMENT CUMULÉ	VALEUR COMPTABLE
Durée de vie limitée			
Logiciels	66 076 \$	(43 187)\$	22 889 \$
Contrats de distribution et autres contrats de gestion	104 622	(21 730)	82 892
	170 698	(64 917)	105 781
Durée de vie indéfinie			
Contrats de gestion de fonds communs de placement	737 322	-	737 322
Appellations commerciales	285 177	-	285 177
	1 022 499	-	1 022 499
Total	1 193 197 \$	(64 917)\$	1 128 280 \$

	2008		
	COÛT	AMORTISSEMENT CUMULÉ	VALEUR COMPTABLE
Durée de vie limitée			
Logiciels	59 924 \$	(34 579)\$	25 345 \$
Contrats de distribution et autres contrats de gestion	104 906	(14 672)	90 234
	164 830	(49 251)	115 579
Durée de vie indéfinie			
Contrats de gestion de fonds communs de placement	734 959	-	734 959
Appellations commerciales	285 177	-	285 177
	1 020 136	-	1 020 136
Total	1 184 966 \$	(49 251)\$	1 135 715 \$

8. DÉPÔTS ET CERTIFICATS

Les dépôts et certificats sont classés comme autres que détenus à des fins de transaction et sont comptabilisés au coût après amortissement.

Les actifs présentés aux bilans consolidés comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, des titres et des prêts se chiffrant à 907,3 M\$ (959,0 M\$ en 2008) relativement aux dépôts et aux certificats.

	ÉCHÉANCE				TOTAL 2009	TOTAL 2008
	À VUE	1 AN OU MOINS	1 AN À 5 ANS	PLUS DE 5 ANS		
Dépôts	695 367 \$	70 822 \$	134 344 \$	2 104 \$	902 637 \$	954 109 \$
Certificats	–	472	1 467	2 767	4 706	4 890
	695 367 \$	71 294 \$	135 811 \$	4 871 \$	907 343 \$	958 999 \$

9. ACCEPTATIONS BANCAIRES

En 2008, une banque à charte canadienne de l'annexe I a fourni à la Société une facilité de crédit-relais non renouvelable relative à l'acquisition de La Financière Saxon Inc. La facilité de crédit a été remboursée en avril 2009.

10. AUTRES PASSIFS

	2009	2008
Créditeurs et charges à payer	330 893 \$	361 175 \$
Instruments dérivés (note 18)	112 747	172 327
Dividendes à verser	134 609	134 462
Emprunts à court terme	–	99 967
Impôts à payer	97 592	71 676
Intérêts à payer	28 252	20 840
Passif au titre des prestations constituées (note 11)	61 462	62 469
Revenus reportés	14 774	13 891
	780 329 \$	936 807 \$

11. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

La Société offre plusieurs régimes d'avantages sociaux futurs, dont un régime de retraite à prestations déterminées capitalisé accessible à tous les employés admissibles, un régime complémentaire de retraite des cadres (« RCRC ») non capitalisé pour certains cadres dirigeants, ainsi qu'un régime d'avantages complémentaires d'assurance maladie, d'assurance dentaire et d'assurance vie non capitalisé pour les retraités admissibles.

En 2009, les modalités des régimes d'assurance maladie, d'assurance dentaire et d'assurance vie complémentaires de retraite ont été modifiées, ce qui a donné lieu à une réduction des avantages complémentaires de retraite de certains salariés actifs qui doivent être fournis pendant la retraite et à la révision des exigences d'admissibilité aux prestations pour certains autres salariés actifs. Par conséquent, un coût des services passés négatif a été établi et est amorti sur la durée résiduelle moyenne d'activité des salariés concernés jusqu'à ce qu'ils soient pleinement admissibles à ces avantages. Un gain de compression a été constaté afin de refléter l'incidence des changements apportés aux exigences d'admissibilité au régime.

	2009			2008		
RÉGIME DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES	RCRC	AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE	RÉGIME DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES	RCRC	AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE	
Juste valeur de l'actif du régime						
Solde au début	152 059 \$	– \$	– \$	207 702 \$	– \$	– \$
Cotisations des employés	3 676	–	–	3 522	–	–
Cotisations de l'employeur	5 443	–	–	–	–	–
Prestations versées	(7 597)	–	–	(7 927)	–	–
Rendement réel de l'actif du régime	53 343	–	–	(51 238)	–	–
Solde à la fin	206 924	–	–	152 059	–	–
Obligation au titre des prestations constituées						
Solde au début	127 523	14 732	38 002	157 111	17 803	47 503
Prestations versées	(7 597)	(948)	(1 192)	(7 927)	(947)	(826)
Coût des services rendus de l'exercice	3 872	–	551	6 722	–	2 345
Cotisations des employés	3 676	–	–	3 522	–	–
Intérêts débiteurs	9 562	1 061	1 657	8 816	974	2 728
Coût des services passés	–	–	(14 710)	–	–	–
Gain de compression	–	–	(97)	–	–	–
Pertes actuarielles (gains actuariels)	26 506	1 977	2 548	(40 721)	(3 098)	(13 748)
Solde à la fin	163 542	16 822	26 759	127 523	14 732	38 002
Situation de capitalisation – excédent (déficit) du régime						
	43 382	(16 822)	(26 759)	24 536	(14 732)	(38 002)
Pertes actuarielles nettes non amorties (gains actuariels nets non amortis)						
	5 420	(234)	(4 414)	22 202	(2 089)	(7 646)
Coût des services passés non amorti						
	–	–	(13 233)	–	–	–
Actif (passif) au titre des prestations constituées						
	48 802 \$	(17 056) \$	(44 406) \$	46 738 \$	(16 821) \$	(45 648) \$

La répartition des fonds investis dans le régime de retraite à prestations déterminées par catégorie d'actif se fait comme suit : 66 % en titres de participation (76 % en 2008), 31 % en titres à revenu fixe (22 % en 2008) et 3 % en équivalents de trésorerie (2 % en 2008).

11. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

	2009			2008		
	RÉGIME DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES	RCRC	AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE	RÉGIME DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES	RCRC	AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE
(Le revenu) la charge au titre des prestations a été déterminé(e) ainsi :						
Coût des services rendus de l'exercice	3 872 \$	– \$	551 \$	6 722 \$	– \$	2 345 \$
Coût des services passés	–	–	(1 477)	–	–	–
Intérêts débiteurs sur des obligations au titre des prestations constituées	9 562	1 061	1 657	8 816	974	2 728
Rendement prévu de l'actif du régime	(10 697)	–	–	(14 385)	–	–
Gain de compression	–	–	(69)	–	–	–
Amortissement des (gains actuariels nets) pertes actuarielles nettes	642	122	(712)	(2 366)	291	403
	3 379 \$	1 183 \$	(50)\$	(1 213)\$	1 265 \$	5 476 \$
Moyenne pondérée des hypothèses actuarielles importantes :						
Taux d'actualisation	6,75 %	6,38 %	6,20 %	7,50 %	7,44 %	7,51 %
Rendement à long terme prévu de l'actif du régime	7,00 %	s.o.	s.o.	7,00 %	s.o.	s.o.
Taux de croissance de la rémunération	4,76 %	s.o.	s.o.	3,96 %	s.o.	s.o.
Taux tendanciel des coûts liés aux soins de santé ⁽¹⁾	s.o.	s.o.	6,80 %	s.o.	s.o.	5,50 %

(1) Tend vers 4,50 % en 2029 et reste à un taux identique par la suite.

Une augmentation de 1 % du taux tendanciel hypothétique des coûts liés aux soins de santé se traduirait par une augmentation de 1,9 M\$ des obligations cumulées au titre des avantages complémentaires de retraite au 31 décembre 2009. L'augmentation de la charge au titre des avantages complémentaires de retraite pour 2009 n'aurait pas d'incidence notable. Par ailleurs, une diminution de 1 % du taux tendanciel hypothétique des coûts liés aux soins de santé se traduirait par une diminution de 1,6 M\$ des obligations cumulées au titre des avantages complémentaires de retraite au 31 décembre 2009. La diminution de la charge au titre des avantages complémentaires de retraite pour 2009 n'aurait pas d'incidence notable.

En outre, la Société maintient un RER collectif, offert uniquement à certains employés. En 2009, les cotisations de la Société se sont établies à 6,2 M\$ (5,7 M\$ en 2008). Les cotisations sont passées en charges à mesure qu'elles sont versées.

12. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Le taux d'imposition effectif de la Société est établi comme suit :

	2009	2008
Impôts sur les bénéfices en fonction des taux d'imposition fédéral et provinciaux canadiens prévus par la loi	31,60 %	32,37 %
Incidence des éléments suivants :		
Revenu de dividendes	(0,42)	(0,49)
Gains et pertes en capital, montant net	(0,09)	(0,35)
Quote-part du bénéfice de la société affiliée (note 5)	(2,80)	(3,01)
Dividendes privilégiés versés	0,84	0,67
Autres éléments	(0,45)	(1,72)
Incidence des variations des taux sur les impôts futurs liés aux actifs incorporels à durée de vie indéfinie	(2,28)	-
Charge hors trésorerie liée aux titres disponibles à la vente	1,32	-
Prime versée au rachat des actions privilégiées	0,58	-
Quote-part de la dépréciation de la société affiliée (note 5)	-	1,92
Quote-part du gain de la société affiliée (note 5)	-	(0,80)
Taux d'imposition effectif	28,30 %	28,59 %
La charge d'impôts se compose de ce qui suit :		
Impôts exigibles	281 484 \$	321 841 \$
Impôts futurs	(60 854)	(29 290)
	220 630 \$	292 551 \$

Les impôts futurs sont composés des écarts temporaires imposables suivants :

	2009	2008
Actifs d'impôts futurs		
Passif au titre des prestations constituées	16 488 \$	16 949 \$
Report de pertes autres qu'en capital	7 195	11 253
Autres	47 015	63 437
	70 698	91 639
Passifs d'impôts futurs		
Commissions de vente reportées	239 685	283 434
Actifs incorporels	137 682	156 568
Actif au titre des prestations constituées	12 991	12 738
Autres	8 957	10 645
	399 315	463 385
Impôts futurs	328 617 \$	371 746 \$

Au 31 décembre 2009, la Société avait des reports de pertes autres qu'en capital de 36,3 M\$ (42,2 M\$ en 2008) pouvant servir à réduire le bénéfice imposable futur, dont les avantages n'ont pas été constatés. Si ces pertes ne sont pas utilisées, elles viendront à échéance en 2014.

13. DETTE À LONG TERME

	TAUX	ÉCHÉANCE	2009	2008
Débentures en série				
1997	6,65 %	13 décembre 2027	125 000 \$	125 000 \$
2001	6,75 %	9 mai 2011	450 000	450 000
2001	7,45 %	9 mai 2031	150 000	150 000
2002	7,00 %	31 décembre 2032	175 000	175 000
2003	6,58 %	7 mars 2018	150 000	150 000
2003	7,11 %	7 mars 2033	150 000	150 000
2009	7,35 %	8 avril 2019	375 000	–
			1 575 000 \$	1 200 000 \$

Les débentures sont rachetables en tout temps par la Société, en tout ou en partie, à la valeur nominale ou en fonction d'une formule de prix fondée sur le rendement au moment du rachat, selon le plus élevé des deux montants.

La dette à long terme est classée comme autre que détenue à des fins de transaction et est comptabilisée au coût après amortissement.

Le 7 avril 2009, la Société a émis 375,0 M\$ de débentures à 7,35 % venant à échéance le 8 avril 2019. En avril 2009, la Société a utilisé une tranche de 287,0 M\$ du produit des débentures pour rembourser les acceptations bancaires exigibles le 27 octobre 2009 liées à l'acquisition de La Financière Saxon Inc.

Les intérêts débiteurs liés à la dette à long terme se sont chiffrés à 103,4 M\$ (83,1 M\$ en 2008).

Un seul versement de capital est exigible au cours des cinq prochains exercices relativement aux débentures de 450,0 M\$ exigibles en 2011.

14. CAPITAL-ACTIONS

Autorisé

En nombre illimité :

- Actions privilégiées de premier rang, pouvant être émises en série
- Actions privilégiées de second rang, pouvant être émises en série
- Actions de catégorie 1, sans droit de vote
- Actions ordinaires

Émises et en circulation

	2009		2008	
	ACTIONS	VALEUR ATTRIBUÉE	ACTIONS	VALEUR ATTRIBUÉE
Actions privilégiées classées dans les passifs :				
Actions privilégiées de premier rang, série A	–	– \$	14 400 000	360 000 \$
Actions privilégiées perpétuelles classées dans les capitaux propres :				
Actions privilégiées de premier rang, série B	6 000 000	150 000 \$	–	– \$
Actions ordinaires :				
Solde au début	262 364 622	1 511 110 \$	264 192 998	1 504 290 \$
Émises lors de l'acquisition de la part des actionnaires sans contrôle (note 24)	1 108 901	41 225	–	–
Émises en vertu du régime d'options sur actions (note 16)	922 532	21 059	996 424	22 996
Rachetées aux fins d'annulation	(1 762 800)	(10 469)	(2 824 800)	(16 176)
Solde à la fin	262 633 255	1 562 925 \$	262 364 622	1 511 110 \$

14. CAPITAL-ACTIONS (suite)

Actions privilégiées classées dans les passifs

Le 31 décembre 2009, la Société a racheté les 14 400 000 actions privilégiées de premier rang, série A, à 5,75 %, au prix de 26,00 \$ l'action.

Ces actions privilégiées donnaient droit à un dividende non cumulatif annuel de 5,75 % payable trimestriellement et étaient rachetables par la Société à compter du 30 juin 2009, contre espèces, au prix de 26,00 \$ l'action si elles sont rachetées avant le 30 juin 2010. Les dividendes sur actions privilégiées classés dans les passifs sont comptabilisés dans les intérêts débiteurs des états consolidés des résultats.

Actions privilégiées perpétuelles classées dans les capitaux propres

Le 8 décembre 2009, la Société a émis 6 000 000 d'actions privilégiées de premier rang, série B, à dividende non cumulatif de 5,90 %, au prix de 25,00 \$ l'action. Les actions sont rachetables au gré de la Société à compter du 31 décembre 2014 au prix de 25,00 \$ l'action, majoré d'une prime si elles sont rachetées avant le 31 décembre 2018, y compris, dans tous les cas, tous les dividendes déclarés impayés avant la date de rachat. Les coûts liés à l'émission d'actions de série B de 4,9 M\$ (3,4 M\$ après impôts) ont été imputés aux bénéfices non répartis.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Le 23 mars 2009, la Société a entrepris une offre publique de rachat, en vigueur pour une année, dans le cours normal de ses activités. En vertu de cette offre, la Société peut racheter jusqu'à 13,1 millions de ses actions ordinaires, soit 5 % de celles-ci au 13 mars 2009. Au 31 décembre 2009, 1 762 800 actions ont été rachetées au coût de 70,2 M\$. Les primes versées pour acquérir les actions en excédent de la valeur attribuée ont été imputées aux bénéfices non répartis.

Le 22 mars 2008, la Société a entrepris une offre publique de rachat, en vigueur pour une année, dans le cours normal de ses activités. En vertu de cette offre, la Société pouvait racheter jusqu'à 13,2 millions de ses actions ordinaires en circulation, soit 5 % de celles-ci au 14 mars 2008. Au 31 décembre 2008, 2 824 800 actions ont été rachetées au coût de 118,2 M\$. Les primes versées pour acquérir les actions en excédent de la valeur attribuée ont été imputées aux bénéfices non répartis.

15. GESTION DU CAPITAL

L'objectif de la Société en matière de gestion du capital consiste à maximiser le rendement pour les actionnaires tout en faisant en sorte que la Société soit capitalisée de façon à respecter les exigences réglementaires, à combler les besoins en fonds de roulement et à favoriser l'expansion de l'entreprise. Les pratiques de la Société en matière de gestion du capital sont axées sur la préservation de la qualité de sa situation financière en maintenant des assises financières ainsi qu'un bilan solides. Le capital de la Société comprend la dette à long terme, les actions privilégiées perpétuelles et les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires. La Société évalue régulièrement ses pratiques en matière de gestion du capital en fonction de changements des conditions économiques.

Le capital de la Société est principalement utilisé dans le cadre de ses activités d'exploitation continues en vue de satisfaire aux exigences en matière de fonds de roulement, pour les placements à long terme effectués par la Société, pour l'expansion de l'entreprise ainsi que pour d'autres objectifs stratégiques. Les filiales assujetties aux exigences réglementaires en matière de capital comprennent les sociétés de fiducie, les conseillers en valeurs mobilières, les courtiers en valeurs mobilières et les courtiers en fonds communs de placement. Ces filiales sont tenues de maintenir des niveaux de capital minimaux en fonction du fonds de roulement, des liquidités ou des capitaux propres. Les filiales de la Société se sont conformées à toutes les exigences réglementaires relatives au capital.

Les activités de gestion du capital pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009 comprennent le rachat de 1 762 800 actions ordinaires au prix de 70,2 M\$ dans le cadre d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités (note 14) et la déclaration de dividendes de 20,7 M\$ sur actions privilégiées et de 539,7 M\$ sur actions ordinaires. Les variations du capital-actions ordinaire et des actions privilégiées perpétuelles sont reflétées dans les états consolidés de la variation des capitaux propres et comprennent l'émission d'actions ordinaires liées à l'acquisition de la part des actionnaires sans contrôle dans Investment Planning Counsel et l'émission d'actions privilégiées perpétuelles pour un montant de 150,0 M\$. Les actions privilégiées classées dans les passifs totalisant 360,0 M\$ ont été rachetées le 31 décembre 2009. La dette à long terme de 1,6 G\$ comprend l'émission de 375,0 M\$ de débentures d'une durée de dix ans au deuxième trimestre de 2009 (note 13).

16. RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS

Régime d' options sur actions

En vertu du régime d' options sur actions (le « régime ») de la Société, des options visant l' acquisition d' actions ordinaires de la Société sont régulièrement attribuées à des employés à un prix n' étant pas inférieur au cours moyen pondéré par action ordinaire à la Bourse de Toronto pour les cinq jours de négociation précédant la date de l' attribution. Les options sont assujetties à certaines conditions d' acquisition relatives au temps écoulé ou au rendement, établies à la date de l' attribution, et peuvent être exercées sur une période n' excédant pas dix ans à partir de la date de l' attribution. Au 31 décembre 2009, 14 617 874 actions ordinaires (15 540 406 en 2008) étaient réservées aux fins d' émission en vertu du régime.

Au cours de 2009, la Société a attribué 1 789 372 options à des salariés (1 164 866 en 2008). Une tranche des options attribuées à des salariés est assortie d' objectifs de rendement. La juste valeur moyenne pondérée des options attribuées au cours de l' exercice terminé le 31 décembre 2009 a été estimée à 2,42 \$ l' option (5,30 \$ en 2008) selon le modèle d' évaluation des options de Black et Scholes. Les hypothèses utilisées pour ces modèles d' évaluation du prix sont les suivantes : i) un taux d' intérêt sans risque de 2,33 % (3,27 % en 2008); ii) une durée de l' option prévue de 5,7 ans (5,8 ans en 2008); iii) une volatilité prévue de 20,74 % (20,00 % en 2008); iv) un rendement des actions prévu de 6,96 % (4,53 % en 2008).

La Société a inscrit une charge de rémunération liée à son programme d' options sur actions de 5,2 M\$ (7,3 M\$ en 2008).

	2009		2008	
	NOMBRE D' OPTIONS	PRIX D' EXERCICE MOYEN PONDÉRÉ	NOMBRE D' OPTIONS	PRIX D' EXERCICE MOYEN PONDÉRÉ
Solde au début	8 929 679	35,59 \$	9 085 730	33,47 \$
Attribuées	1 789 372	30,63	1 164 866	43,18
Exercées	(922 532)	21,94	(996 424)	22,04
Frappées d' extinction	(381 514)	41,13	(324 493)	45,23
Solde à la fin	9 415 005	35,76 \$	8 929 679	35,59 \$
Pouvant être exercées à la fin	4 541 430	31,76 \$	4 657 554	28,30 \$

Options en cours au 31 décembre 2009	DATE D' ÉCHÉANCE	PRIX D' EXERCICE (\$)	OPTIONS EN COURS	OPTIONS POUVANT ÊTRE EXERCÉES
	2010	17,00	11 000	11 000
	2011	19,83 – 22,78	1 067 148	1 067 148
	2012	27,81	57 000	52 500
	2013	25,66 – 28,66	852 080	852 080
	2014	33,52 – 35,77	1 208 117	926 285
	2015	37,09 – 37,78	1 601 594	944 655
	2016	46,68	639 328	269 416
	2017	50,60 – 50,92	1 231 708	209 614
	2018	42,09 – 44,60	1 070 128	132 456
	2019	26,67 – 44,00	1 676 902	76 276
			9 415 005	4 541 430

Régimes d' achat d' actions

En vertu des régimes d' achat d' actions de la Société, les employés et les conseillers en planification financière admissibles peuvent choisir chaque année qu' un pourcentage de leur rémunération annuelle soit retenu, jusqu' à concurrence d' un plafond préétabli, afin d' acheter des actions ordinaires de la Société. La Société verse un montant équivalant à 50 % de la cotisation de l' employé ou du conseiller. Toutes les cotisations sont utilisées par le fiduciaire du régime pour faire l' acquisition d' actions ordinaires sur le marché libre. Les actions achetées grâce aux cotisations de la Société sont acquises après une période maximale de trois ans suivant la date de l' achat. Les cotisations de la Société sont inscrites à titre de frais autres que les commissions lorsqu' elles sont versées et se sont chiffrées à 10,9 M\$ (11,0 M\$ en 2008).

16. RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS (suite)

Régime de droits différés à la plus-value des actions

La Société a établi un régime de droits différés à la plus-value des actions à l'intention des administrateurs de la Société dans le but de promouvoir un meilleur alignement entre les intérêts des administrateurs et ceux des actionnaires de la Société. Aux termes de ce régime, les administrateurs doivent recevoir 50 % de leur rémunération annuelle sous forme de droits différés à la plus-value des actions et peuvent choisir de recevoir le solde de leur rémunération annuelle en espèces ou en droits différés à la plus-value des actions. Les administrateurs peuvent choisir de recevoir leurs jetons de présence sous forme d'une combinaison de droits différés à la plus-value des actions et d'espèces. Le nombre de droits différés à la plus-value des actions attribués est calculé en divisant le montant de la rémunération payable par le cours de clôture moyen des actions ordinaires de la Société à la Bourse de Toronto pour les cinq derniers jours du trimestre de l'exercice (la « valeur d'un droit différé à la plus-value des actions »). L'administrateur qui choisit de recevoir des droits différés à la plus-value des actions recevra d'autres droits à l'égard des dividendes payables sur les actions ordinaires, selon la valeur d'un tel droit à la date de versement des dividendes. Les droits différés à la plus-value des actions sont rachetables au moment où un participant cesse d'être un administrateur, un dirigeant ou un employé de la Société ou d'une de ses sociétés affiliées, et seront acquittés au moyen d'un montant forfaitaire en espèces, selon la valeur d'un droit différé à la plus-value des actions à ce moment. Au 31 décembre 2009, la juste valeur des droits différés à la plus-value des actions en cours était de 9,3 M\$ (6,3 M\$ en 2008). Tout écart entre la variation de la juste valeur du régime de droits différés à la plus-value des actions et la variation de la juste valeur du swap de rendement total, qui constitue un instrument de couverture économique pour le régime de droits différés à la plus-value des actions, est comptabilisé au poste Frais autres que les commissions sur la période au cours de laquelle la variation a lieu.

17. GESTION DU RISQUE

La Société gère activement les risques d'illiquidité, de crédit et de marché.

Risque d'illiquidité lié aux instruments financiers

Le risque d'illiquidité se rapporte au risque que la Société ne puisse pas satisfaire aux demandes de liquidités ou s'acquitter de ses obligations lorsqu'elles viennent à échéance.

Les pratiques de gestion des liquidités de la Société comprennent le contrôle à l'égard des processus de gestion de liquidités, l'évaluation des facteurs de stress relativement à divers scénarios d'exploitation et la supervision de la gestion des liquidités par les comités du conseil d'administration.

Le financement des commissions versées à la vente de fonds communs de placement constitue une exigence clé en matière de liquidités pour la Société. Les commissions versées continuent d'être entièrement financées au moyen des flux de trésorerie liés à l'exploitation.

La Société conserve également des liquidités suffisantes pour financer et détenir temporairement des prêts hypothécaires. Par l'intermédiaire des activités bancaires hypothécaires, les prêts hypothécaires résidentiels sont financés au moyen de placements dans les activités d'intermédiaire du Groupe Investors ou de ventes au Fonds hypothécaire et de revenu à court terme Investors et à des tiers, incluant la Société canadienne d'hypothèques et de logement (la « SCHL ») ou des fiducies de titrisation commanditées par des banques canadiennes ou au moyen de placements privés auprès d'investisseurs institutionnels. Le Groupe Investors est un émetteur autorisé de titres hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (les « TH LNH ») et un vendeur autorisé dans le cadre du Programme des Obligations hypothécaires du Canada (le « Programme OHC »). Ce statut d'émetteur et de vendeur procure à la Société des sources de financement additionnelles pour les prêts hypothécaires résidentiels (note 4). La capacité continue de la Société à financer les prêts hypothécaires résidentiels au moyen de fiducies de titrisation commanditées par des banques canadiennes et de TH LNH dépend des conditions sur les marchés de titrisation, lesquelles sont susceptibles de changer.

Les besoins de liquidités des filiales qui sont des fiducies agissant à titre d'intermédiaires financiers sont fondés sur les politiques approuvées par les comités de leur conseil d'administration respectif. Au 31 décembre 2009, les liquidités des filiales qui sont des fiducies étaient conformes à ces politiques.

17. GESTION DU RISQUE (suite)

Risque d'illiquidité lié aux instruments financiers (suite)

Les échéances contractuelles de la Société se présentaient comme suit :

Au 31 décembre 2009 (en M\$)	À VUE	MOINS DE 1 AN	ENTRE 1 AN ET 5 ANS	APRÈS 5 ANS	TOTAL
Dépôts et certificats	695,4 \$	71,3 \$	135,8 \$	4,8 \$	907,3 \$
Autres passifs	–	12,5	91,1	9,1	112,7
Dettes à long terme	–	–	450,0	1 125,0	1 575,0
Contrats de location-exploitation ¹⁾	–	44,7	115,3	102,9	262,9
Total des obligations contractuelles	695,4 \$	128,5 \$	792,2 \$	1 241,8 \$	2 857,9 \$

1) Comprend les locaux à bureaux et le matériel utilisé dans le cours normal des activités.

Les paiements de location sont imputés aux résultats sur la période d'utilisation.

En plus du solde actuel de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, la Société possède un portefeuille de titres et des marges de crédit qui constituent d'autres sources de liquidités éventuelles. La Société a augmenté ses marges de crédit à l'exploitation auprès de diverses banques à charte canadiennes de l'annexe I, les faisant passer de 475 M\$ au 31 décembre 2008 à 675 M\$ au 31 décembre 2009. Les marges de crédit à l'exploitation au 31 décembre 2009 étaient constituées de marges de crédit engagées totalisant 500 M\$ (300 M\$ en 2008) et de marges de crédit non engagées totalisant 175 M\$ (175 M\$ en 2008). Au 31 décembre 2009, la Société n'utilisait ni ses marges de crédit engagées (néant prélevé en 2008), ni ses marges de crédit à l'exploitation non engagées (montant prélevé de 100 M\$ en 2008). En octobre 2009, la Société a remboursé le montant de 100 M\$ prélevé sur ses marges de crédit à l'exploitation non engagées.

En ce qui a trait à l'acquisition de La Financière Saxon Inc. (note 24) le 25 septembre 2008, la Société maintenait une facilité de crédit-relais non renouvelable auprès d'une banque de l'annexe I totalisant 287 M\$. En avril 2009, la Société a remboursé le solde de la facilité de crédit au moyen du produit de l'émission des débetures.

En 2009, la Société a accédé aux marchés financiers des titres d'emprunt et des actions pour amasser des capitaux au moyen de l'émission de 375,0 M\$ de débetures au deuxième trimestre et d'actions privilégiées perpétuelles de 150,0 M\$ au quatrième trimestre de 2009. La capacité de la Société d'accéder aux marchés financiers pour réunir des fonds dépend de la conjoncture.

La situation en matière de liquidités de la Société et la façon dont elle gère ses liquidités n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2008.

Risque de crédit lié aux instruments financiers

Le risque de crédit se rapporte à l'éventualité d'une perte financière si une contrepartie dans le cadre d'une opération ne respecte pas ses engagements. La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les titres détenus, les portefeuilles de prêts hypothécaires et à l'investissement et les dérivés de la Société sont assujettis au risque de crédit. La Société examine régulièrement ses pratiques en matière de gestion du risque de crédit pour en évaluer l'efficacité.

Au 31 décembre 2009, la trésorerie et les équivalents de trésorerie totalisant 945,1 M\$ étaient composés de soldes en espèces de 138,5 M\$ déposés auprès de banques à charte canadiennes et d'équivalents de trésorerie de 806,6 M\$. Les équivalents de trésorerie sont principalement composés de bons du Trésor du gouvernement du Canada totalisant 258,4 M\$, de papier commercial de 207,8 M\$ garanti par les gouvernements provinciaux et fédéral et d'acceptations bancaires de 330,9 M\$ émises par des banques à charte canadiennes. La Société évalue régulièrement la cote de solvabilité de ses contreparties. L'exposition maximale au risque de crédit sur ces instruments financiers correspond à leur valeur comptable. La Société atténue le risque de crédit lié à ces instruments financiers en respectant sa politique en matière de placement, laquelle décrit les paramètres et les limites de concentration du risque de crédit.

Au 31 décembre 2009, les titres à revenu fixe disponibles à la vente étaient principalement composés d'acceptations bancaires de 162,3 M\$, de billets de dépôt de premier rang de banques à charte canadiennes et de billets à taux variable d'un montant de 89,0 M\$ et de 5,0 M\$, respectivement, de placements à court terme garantis du gouvernement de 20,0 M\$ et d'obligations de sociétés de 38,6 M\$. L'exposition maximale au risque de crédit sur ces instruments financiers correspond à leur valeur comptable. La Société atténue le risque de crédit lié à ces instruments financiers en respectant sa politique en matière de placement, laquelle décrit les paramètres et les limites de concentration du risque de crédit.

17. GESTION DU RISQUE (suite)

Risque de crédit lié aux instruments financiers (suite)

Les titres à revenu fixe détenus aux fins de transaction sont composés de PCAA non commandité par des banques d'une juste valeur de 27,7 M\$, ce qui correspond à l'exposition maximale au risque de crédit au 31 décembre 2009 (note 2).

La Société évalue régulièrement la qualité de crédit des portefeuilles de prêts hypothécaires et de prêts à l'investissement et la suffisance de la provision générale. Au 31 décembre 2009, les prêts hypothécaires et les prêts à l'investissement totalisaient 372,9 M\$ et 305,4 M\$, respectivement. La provision pour pertes sur créances de 6,7 M\$ au 31 décembre 2009 était supérieure de 5,9 M\$ aux montants des prêts hypothécaires et à l'investissement douteux. Au 31 décembre 2009, les portefeuilles de prêts hypothécaires étaient diversifiés sur le plan géographique, et étaient composés à 100 % de prêts résidentiels (100 % en 2008), dont 74 % étaient assurés (64 % en 2008). Le risque de crédit lié au portefeuille de prêts à l'investissement est atténué par l'utilisation de sûretés, principalement sous forme de placements dans des fonds communs de placement. Les prêts non productifs non garantis de plus de 90 jours faisant partie des portefeuilles de prêts hypothécaires et de prêts à l'investissement se chiffraient à 0,2 M\$ au 31 décembre 2009, comparativement à 0,5 M\$ au 31 décembre 2008. Les caractéristiques des portefeuilles de prêts hypothécaires et de prêts à l'investissement n'ont pas changé considérablement en 2009.

L'exposition de la Société au risque de crédit lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie, aux titres à revenu fixe et aux portefeuilles de prêts hypothécaires et de prêts à l'investissement ainsi que sa gestion de ce risque n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2008.

La Société évalue régulièrement la qualité de crédit des prêts hypothécaires titrisés par le truchement de fiducies de titrisation commanditées par la SCHL ou par des banques canadiennes (des banques à charte de l'annexe D). L'exposition maximale au risque de crédit découlant des prêts hypothécaires titrisés correspond à la juste valeur des droits conservés dans les prêts titrisés, laquelle se chiffrait à 173,5 M\$ au 31 décembre 2009, comparativement à 201,4 M\$ en 2008. Les droits conservés incluent ce qui suit :

- Les comptes de réserve en espèces et les droits à la marge excédentaire future (les débiteurs liés à la titrisation), qui totalisaient 105,5 M\$ au 31 décembre 2009. La tranche de ce montant liée aux fiducies de titrisation commanditées par des banques canadiennes, établie à 31,2 M\$, est subordonnée aux droits des fiducies et représente l'exposition maximale au risque de crédit lié aux défauts de paiement des emprunteurs à l'échéance. Le risque de crédit lié à ces prêts hypothécaires est atténué par l'assurance relative à ces prêts hypothécaires, décrite plus loin, et le risque de crédit de la Société relatif aux prêts assurés incombe à l'assureur. Au 31 décembre 2009, les prêts hypothécaires en cours titrisés dans le cadre de ces programmes, chiffrés à 1,79 G\$, étaient assurés dans une proportion de 95 %.

Les droits à la marge excédentaire future en vertu des TH LNH et du Programme OHC totalisaient 74,3 M\$. Dans le cadre de ces programmes, la Société a l'obligation d'effectuer des paiements ponctuels aux porteurs de titres, que les débiteurs hypothécaires aient reçu les montants ou non. Tous les prêts hypothécaires titrisés dans le cadre des TH LNH et du Programme OHC sont assurés par la SCHL ou par un autre assureur approuvé par le Programme, et l'exposition au risque de crédit de la Société incombe à l'assureur. Les prêts hypothécaires en cours titrisés en vertu de ces programmes totalisent 1,48 G\$.

Depuis 2008, la Société a acheté des couvertures d'assurance de portefeuille par l'entremise de la SCHL pour les prêts hypothécaires conventionnels admissibles nouvellement financés. Au cours du troisième trimestre de 2009, la Société a étendu la couverture au portefeuille de prêts hypothécaires de 5,4 G\$ qu'elle gère, y compris le portefeuille titrisé de 3,27 G\$. Cette couverture permet d'atténuer le risque de crédit de la même façon que le ferait une assurance sur les prêts à ratio élevé (non conventionnels) au moment de la demande. Au 31 décembre 2009, plus de 95 % du portefeuille de prêts hypothécaires géré par la Société était assuré. Au 31 décembre 2009, comme au 31 décembre 2008, ces portefeuilles ne comprenaient aucun prêt non assuré et non productif de plus de 90 jours. L'exposition prévue au risque de crédit lié aux comptes de réserve en espèces et aux droits à la marge excédentaire future de la Société était négligeable au 31 décembre 2009.

- La juste valeur des swaps de taux d'intérêt conclus par la Société relativement aux activités de titrisation totalisait 68,0 M\$ au 31 décembre 2009. Le montant notionnel en cours de ces swaps de taux d'intérêt s'élevait à 3,4 G\$ au 31 décembre 2009, comparativement à 2,9 G\$ au 31 décembre 2008. L'exposition au risque de crédit, qui est limitée à la juste valeur des swaps de taux d'intérêt qui étaient en position de gain, s'établissait à 75,5 M\$ au 31 décembre 2009, comparativement à 132,2 M\$ au 31 décembre 2008.

La Société a recours à des swaps de taux d'intérêt pour couvrir le risque de taux d'intérêt lié aux activités de titrisation susmentionnées. La juste valeur négative de ces swaps de taux d'intérêt totalisait 62,9 M\$ au 31 décembre 2009. Le montant notionnel en cours de ces swaps de taux d'intérêt s'élevait à 3,3 G\$ au 31 décembre 2009, comparativement à 3,0 G\$ au 31 décembre 2008. L'exposition au risque de crédit, qui est limitée à la juste valeur des swaps de taux d'intérêt qui sont en position de gain, totalisait 42,2 M\$ au 31 décembre 2009, comparativement à 28,0 M\$ au 31 décembre 2008.

17. GESTION DU RISQUE *(suite)*

Risque de crédit lié aux instruments financiers *(suite)*

En outre, la Société conclut d'autres contrats sur produits dérivés, qui sont principalement composés de swaps de taux d'intérêt qui sont utilisés pour couvrir le risque de taux d'intérêt lié aux prêts hypothécaires détenus par la Société ou à l'égard desquels elle s'est engagée. Le montant notionnel en cours de ces contrats sur produits dérivés s'est établi à 75,3 M\$ au 31 décembre 2009, comparativement à 151,7 M\$ au 31 décembre 2008. L'exposition au risque de crédit, qui est limitée à la juste valeur de ces instruments qui étaient en position de gain, a affiché une baisse, se chiffrant à 2,7 M\$ au 31 décembre 2009, comparativement à 33,0 M\$ au 31 décembre 2008, principalement en raison de l'échéance ou du règlement des contrats sur produits dérivés qui étaient en position de gain à la fin de l'exercice.

Le total de l'exposition au risque de crédit lié aux produits dérivés qui sont en position de gain, chiffré à 120,4 M\$, ne donne pas effet à des conventions de compensation ni à des arrangements de garantie. L'exposition au risque de crédit, compte tenu des ententes de compensation et des arrangements de garantie, se chiffrait à 72,3 M\$ au 31 décembre 2009. Toutes les contreparties des contrats sont des fiducies de titrisation commanditées par des banques et des banques à charte canadiennes de l'annexe I et, par conséquent, la direction estime que le risque de crédit global lié aux produits dérivés de la Société était négligeable au 31 décembre 2009. La gestion du risque de crédit n'a pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2008.

Risque de marché lié aux instruments financiers

Le risque de marché se rapporte à l'éventualité d'une perte pour la Société découlant de la variation de la valeur de ses instruments financiers en raison de la fluctuation des taux de change, des taux d'intérêt ou des cours boursiers. La majorité des instruments financiers de la Société sont libellés en dollars canadiens et ne sont pas exposés de façon importante aux fluctuations des taux de change.

Risque de taux d'intérêt

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt sur son portefeuille de prêts, ses titres à revenu fixe, les Obligations hypothécaires du Canada et sur certains des instruments financiers dérivés utilisés dans le cadre de ses activités bancaires hypothécaires et de ses activités d'intermédiaire.

Par la gestion de son bilan, la Société cherche à contrôler les risques inhérents à la fluctuation des taux d'intérêt liés à ses activités d'intermédiaire en gérant activement son exposition au risque de taux d'intérêt. Au 31 décembre 2009, l'écart total entre l'actif et le passif au titre des dépôts sur un an respectait les lignes directrices des filiales de la Société qui sont des fiducies.

La Société conclut des swaps de taux d'intérêt avec des banques à charte canadiennes de l'annexe I afin de réduire l'incidence de la fluctuation des taux d'intérêt sur ses activités bancaires hypothécaires comme suit :

- Dans le cadre de ses opérations de titrisation conclues avec des fiducies de titrisation commanditées par des banques, la Société conclut des swaps de taux d'intérêt avec les fiducies, ce qui transfère le risque de taux d'intérêt à la Société. Afin de couvrir ce risque, la Société conclut des swaps de taux d'intérêt de position inverse avec des banques à charte de l'annexe I. Dans le cadre de ses opérations de titrisation conclues avec des fiducies de titrisation commanditées par des banques, la Société est exposée aux taux du PCAA et, après avoir mis en œuvre ses activités de couverture des taux d'intérêt, elle demeure exposée au risque de corrélation, c'est-à-dire que les taux du PCAA soient plus élevés que ceux des acceptations bancaires.
- Dans le cadre de ses opérations de titrisation en vertu du Programme OHC, la Société conclut des swaps de taux d'intérêt avec des banques à charte de l'annexe I, ce qui transfère le risque de taux d'intérêt lié au Programme, incluant le risque lié au réinvestissement, à la Société. Afin de gérer le risque de taux d'intérêt et le risque lié au réinvestissement, la Société conclut des swaps de taux d'intérêt de position inverse avec des banques à charte de l'annexe I afin de réduire l'incidence de la fluctuation des taux d'intérêt.
- La Société est exposée à l'incidence que les variations des taux d'intérêt pourraient avoir sur la valeur de ses placements en Obligations hypothécaires du Canada. La Société conclut des swaps de taux d'intérêt avec des banques à charte de l'annexe I dans le but de couvrir le risque de taux d'intérêt sur ces obligations.
- La Société est également exposée à l'incidence que pourraient avoir les variations des taux d'intérêt sur la valeur des prêts hypothécaires détenus par la Société ou à l'égard desquels elle s'est engagée. La Société pourrait conclure des swaps de taux d'intérêt pour couvrir ce risque.

Au 31 décembre 2009, l'incidence d'une fluctuation de 100 points de base des taux d'intérêt sur le bénéfice net aurait été d'approximativement 4,4 M\$. L'exposition de la Société au risque de taux d'intérêt et la façon dont elle gère ce risque n'ont pas changé considérablement depuis le 31 décembre 2008.

17. GESTION DU RISQUE *(suite)*

Risque de marché lié aux instruments financiers *(suite)*

Risque actions

La Société est exposée au risque actions sur son portefeuille de titres. Les actions ordinaires et les placements de la Société dans des fonds communs de placement exclusifs sont classés comme disponibles à la vente, tel qu'il est mentionné à la note 2. Les gains et les pertes non réalisés sur ces titres sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat étendu jusqu'à ce qu'ils soient réalisés ou jusqu'à ce que la direction détermine qu'il existe une indication objective d'une baisse durable de la valeur, moment auquel ils sont inscrits dans les états consolidés des résultats.

La Société souscrit à une politique de placement qui définit les objectifs, les contraintes et les paramètres liés à ses activités de placement. Cette politique prescrit les limites relatives à la qualité et à la concentration des placements détenus par la Société. La Société pourrait gérer son exposition au risque actions sur une partie de son portefeuille de titres de sociétés en utilisant un éventail d'instruments dérivés dont des contrats d'options et des contrats à terme. La direction analyse régulièrement les placements de la Société afin de s'assurer que toutes les activités sont conformes à la politique de placement. La Société détient un portefeuille de titres diversifié qui comprend principalement des actions ordinaires de sociétés canadiennes bien capitalisées versant des dividendes incluses dans l'indice S&P/TSX 60. Les améliorations sur les marchés des actions en 2009 ont fait baisser les pertes non réalisées survenues principalement vers la fin de 2008. L'indice S&P/TSX 60 a augmenté de 30,7 % au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2009 et de 55,2 % depuis le plancher atteint le 9 mars 2009. Au 30 septembre 2009, la juste valeur du portefeuille d'actions ordinaires de la Société affichait une augmentation semblable. Au 30 septembre 2009, les pertes non réalisées sur les actions ordinaires se chiffraient à 72,2 M\$, comparativement à 143,8 M\$ à la fin de 2008. Les pertes non réalisées au 31 décembre 2009 étaient relativement identiques à celles déclarées au 30 septembre 2009 et totalisaient 73,3 M\$.

Les actions ordinaires sont examinées régulièrement, ou plus fréquemment lorsque les conditions le justifient, afin de déterminer s'il y a une indication objective d'une perte de valeur durable. Au nombre des facteurs à considérer figurent le laps de temps pendant lequel la juste valeur est inférieure au coût, la situation financière et les perspectives à court terme de l'émetteur, ainsi que l'intention et la capacité de la Société de détenir le placement suffisamment longtemps pour que survienne la remontée prévue. Les actions ordinaires qui ont affiché une perte non réalisée pour une période prolongée ont été considérées comme ayant subi une perte de valeur durable. La charge au titre de la perte de valeur durable de 73,3 M\$ a été reclassée, passant des autres éléments du résultat étendu aux états consolidés des résultats au 31 décembre 2009.

Au 31 décembre 2009, l'incidence d'une perte de valeur de 10 % du cours des actions se serait traduite par une perte non réalisée de 23,3 M\$ inscrite dans les états consolidés des résultats. L'exposition de la Société au risque actions et la façon dont elle gère ce risque n'ont pas changé considérablement depuis le 31 décembre 2008.

Risque de marché lié à l'actif géré

Les risques liés au rendement des marchés des actions, aux fluctuations des taux d'intérêt et aux fluctuations des devises par rapport au dollar canadien peuvent avoir une incidence considérable sur le volume et la composition de l'actif géré.

Les variations de l'actif géré ont une incidence directe sur les résultats comme il est expliqué de façon plus détaillée dans les rubriques Résultats d'exploitation par secteur du Groupe Investors et de Mackenzie du rapport de gestion de la Société inclus dans le rapport annuel aux actionnaires de 2009.

18. INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

La Société conclut des contrats dérivés qui sont négociés sur les Bourses ou sur le marché hors cote sur une base diversifiée avec des banques à charte de l'annexe I ou des fiduciaires de titrisation commanditées par des banques canadiennes qui sont des contreparties dans les opérations de titrisation de la Société. Les contrats dérivés sont tous utilisés à des fins autres que de négociation. Les swaps de taux d'intérêt sont des ententes contractuelles dans le cadre desquelles deux parties échangent, pour une période déterminée, des versements d'intérêt calculés en fonction d'un montant notionnel et d'un taux de référence déterminés. Les swaps de rendement total sont des ententes contractuelles visant l'échange de paiements calculés en fonction d'un montant notionnel déterminé et du titre sous-jacent pour une période déterminée. Les options sont des ententes contractuelles qui confèrent le droit, mais non l'obligation, d'acheter ou de vendre des titres particuliers à un prix fixe à une date ultérieure. Les contrats à terme sont des ententes contractuelles visant l'achat ou la vente d'un instrument financier à une date ultérieure à un prix fixe.

Le montant assujéti au risque de crédit est limité à la juste valeur actuelle des instruments qui sont en position de gain. Le risque de crédit est présenté ci-dessous sans tenir compte des accords de compensation ni des sûretés accessoires et ne reflète pas les pertes réelles ou prévues. La juste valeur estimative totale représente le montant total que la Société recevrait (ou paierait) si elle mettait un terme à toutes les ententes à la fin de chaque exercice. Toutefois, cela ne représenterait pas un gain ni une perte pour la Société étant donné que les instruments dérivés relatifs à certains actifs et passifs créent une position symétrique du gain ou de la perte.

Le tableau suivant résume le portefeuille d'instruments financiers dérivés de la Société aux 31 décembre :

	MONTANT NOTIONNEL				RISQUE DE CRÉDIT	JUSTE VALEUR	
	1 AN OU MOINS	1 AN À 5 ANS	PLUS DE 5 ANS	TOTAL		ACTIF	PASSIF
2009							
Swaps	885 073 \$	5 219 463 \$	635 138 \$	6 739 674 \$	120 445 \$	120 445 \$	112 694 \$
Contrats à terme	1 399	–	–	1 399	–	–	53
	886 472 \$	5 219 463 \$	635 138 \$	6 741 073 \$	120 445 \$	120 445 \$	112 747 \$
2008							
Swaps	953 211 \$	4 559 460 \$	404 277 \$	5 916 948 \$	160 262 \$	160 262 \$	171 737 \$
Options achetées	42 632	–	–	42 632	20 456	20 456	–
Options vendues	29 988	–	–	29 988	–	–	590
Contrats à terme	17 382	8 612	–	25 994	12 530	12 530	–
	1 043 213 \$	4 568 072 \$	404 277 \$	6 015 562 \$	193 248 \$	193 248 \$	172 327 \$

19. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Le tableau qui suit présente la juste valeur des instruments financiers, calculée à l'aide des méthodes et des hypothèses d'évaluation décrites ci-dessous. La juste valeur représente le montant qui pourrait être échangé dans des conditions de pleine concurrence entre des parties compétentes agissant en toute liberté, ce montant reposant sur le cours du marché, si un tel cours existe. La juste valeur est fondée sur les estimations de la direction et est généralement calculée selon les conditions du marché à un moment précis. Cette valeur peut ne pas refléter la juste valeur future. Les calculs sont subjectifs et comportent des incertitudes et des éléments nécessitant le recours à un jugement éclairé.

	2009		2008	
	VALEUR COMPTABLE	JUSTE VALEUR	VALEUR COMPTABLE	JUSTE VALEUR
Actif				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	945 081 \$	945 081 \$	1 232 171 \$	1 232 171 \$
Titres	1 246 259	1 246 259	537 653	537 653
Prêts	671 556	674 820	589 564	591 708
Autres actifs financiers	267 011	267 011	285 388	285 388
Actif lié aux dérivés	120 445	120 445	193 248	193 248
Total de l'actif financier	3 250 352 \$	3 253 616 \$	2 838 024 \$	2 840 168 \$
Passif				
Dépôts et certificats	907 343 \$	916 057 \$	958 999 \$	964 200 \$
Acceptations bancaires	–	–	286 615	286 615
Mises en pension	629 817	629 817	–	–
Autres passifs financiers	591 346	591 346	688 120	688 120
Passif lié aux dérivés	112 747	112 747	172 327	172 327
Passif lié aux actions privilégiées	–	–	360 000	366 480
Dette à long terme	1 575 000	1 714 307	1 200 000	1 206 193
Total du passif financier	3 816 253 \$	3 964 274 \$	3 666 061 \$	3 683 935 \$

La juste valeur est déterminée selon les méthodes et les hypothèses suivantes :

La juste valeur des instruments financiers à court terme correspond approximativement à leur valeur comptable.

Ces instruments financiers comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, certains autres actifs financiers et d'autres passifs financiers.

Les titres sont évalués selon les cours des marchés actifs, lorsque ceux-ci sont disponibles. En l'absence de tels cours, des techniques d'évaluation sont utilisées, lesquelles nécessitent la formulation d'hypothèses relatives aux taux d'actualisation, au montant des flux de trésorerie futurs et au moment où ceux-ci seront réalisés. Dans la mesure du possible, des données du marché observables sont utilisées dans les techniques d'évaluation.

Les prêts sont évalués par l'actualisation des flux de trésorerie futurs prévus aux taux d'intérêt du marché exigés pour des prêts comportant un risque de crédit et une échéance similaires.

Les dépôts et les certificats sont évalués par l'actualisation des flux de trésorerie contractuels en fonction des taux d'intérêt des marchés actuellement en vigueur pour les dépôts comportant des échéances et des risques similaires.

Le passif lié aux actions privilégiées est évalué selon les cours des marchés actifs.

La dette à long terme est évaluée en tenant compte des cours du marché actuel pour des débetures et des effets à payer comportant des échéances et des risques similaires.

La juste valeur des instruments financiers dérivés est évaluée selon les cours du marché, lorsque ceux-ci sont disponibles, selon les taux en vigueur sur les marchés pour des instruments ayant des caractéristiques et des échéances similaires, ou suivant l'analyse des flux de trésorerie actualisés.

19. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

La Société a adopté les modifications au chapitre 3862 du *Manuel de l'ICCA*, intitulé « Instruments financiers – informations à fournir » pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009. En vertu de ces modifications, tous les instruments financiers mesurés à la juste valeur doivent être classés dans l'un des trois niveaux qui distinguent les mesures de la juste valeur en fonction de l'importance des données utilisées pour réaliser les évaluations.

La juste valeur est déterminée en fonction du prix qui serait reçu en échange d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif sur le marché le plus avantageux, au moyen d'une hiérarchie comportant trois techniques d'évaluation différentes, d'après le niveau de données le plus bas qui est significatif pour l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité.

Niveau 1 – prix non rajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;

Niveau 2 – données observables autres que les prix cotés au niveau 1 pour les actifs ou les passifs semblables sur les marchés actifs; prix cotés pour les actifs ou les passifs identiques ou semblables sur les marchés inactifs; ou données autres que les prix cotés observables ou corroborées par des données de marché observables;

Niveau 3 – données non observables fondées sur des activités minimales ou inexistantes sur les marchés. Les techniques d'évaluation sont fondées essentiellement sur des modèles.

Les marchés sont jugés inactifs lorsque des opérations ne sont pas conclues de façon assez régulière. Les marchés inactifs peuvent se caractériser par une baisse importante du volume et du niveau de l'activité boursière observable ou par des écarts notables ou imprévisibles entre le cours acheteur et le cours vendeur. Lorsque les marchés ne sont pas jugés suffisamment actifs, la juste valeur est mesurée au moyen de modèles d'évaluation qui peuvent utiliser principalement des données de marché observables (niveau 2) ou des données de marché non observables (niveau 3). La direction évalue toutes les données raisonnablement accessibles, notamment les cours indicatifs de courtiers, tout cours disponible pour des instruments semblables, les opérations récentes dans des conditions normales de concurrence sur le marché, toute donnée pertinente observable du marché, ainsi que les modèles internes fondés sur des estimations. La direction fait preuve de jugement pour déterminer quelles sont les meilleures données disponibles ainsi que les pondérations accordées à chacune de ces données, de même qu'au choix de méthodes d'évaluation.

Les actifs de niveau 1 comprennent les titres de participation liquides négociés en Bourse, les parts de fonds communs de placement liquides et les placements dans des obligations du gouvernement canadien et dans des Obligations hypothécaires du Canada dans les cas où les cours des marchés actifs sont disponibles.

Les actifs et passifs de niveau 2 comprennent les titres à revenu fixe, les fonds d'investissement qui comptent moins d'une opération par jour, les prêts hypothécaires classés comme détenus aux fins de transaction et les actifs et passifs liés aux dérivés. La juste valeur des titres à revenu fixe, qui comprennent des billets de dépôt de premier rang de banques à charte canadiennes, des billets à taux variable et des obligations de sociétés, est déterminée au moyen du cours du marché ou du cours établi par un négociant indépendant, dont le caractère raisonnable fait l'objet d'une évaluation. La juste valeur des fonds d'investissement est fondée sur la valeur liquidative calculée du fonds. Les prêts hypothécaires classés comme détenus aux fins de transaction sont évalués par l'actualisation des flux de trésorerie futurs prévus aux taux du marché observables exigés pour des prêts comportant un risque de crédit et une échéance similaires. La juste valeur des actifs et passifs liés aux dérivés, qui comprennent les swaps de taux d'intérêt, les swaps de rendement total et les contrats à terme, est déterminée selon des modèles d'évaluation, des méthodes des flux de trésorerie actualisés, ou des techniques semblables, principalement au moyen des données observables du marché.

Les actifs et les passifs de niveau 3 comprennent le papier commercial adossé à des actifs non commandité par des banques, les débiteurs liés à la titrisation et les instruments dérivés. Se reporter aux notes 2 et 4 pour plus de détails sur les techniques d'évaluation et les hypothèses.

19. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

La Société comptabilise pratiquement tous ses instruments à la juste valeur ou à des montants qui s'en approchent. Le tableau suivant présente le solde des actifs et des passifs mesurés à la juste valeur sur une base récurrente.

	31 DÉCEMBRE 2009			TOTAL
	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	
Actif				
Titres				
– Disponibles à la vente	278 426 \$	315 387 \$	– \$	593 813 \$
– Détenus aux fins de transaction	624 703	–	27 743	652 446
Prêts				
– Détenus aux fins de transaction	–	240 391	–	240 391
Autres actifs				
– Fonds détenus en mains tierces	10 161	6 522	–	16 683
– Dérivés	–	44 875	75 570	120 445
– Débiteurs liés à la titrisation	–	–	105 460	105 460
	913 290 \$	607 175 \$	208 773 \$	1 729 238 \$
Passif				
Autres passifs				
– Dérivés	– \$	105 146 \$	7 601 \$	112 747 \$

Le tableau suivant donne un aperçu des variations des actifs et des passifs de niveau 3 mesurés à la juste valeur sur une base récurrente.

	SOLDE AU 1 ^{ER} JANVIER 2009	GAINS/(PERTES) COMPRIS DANS LE BÉNÉFICE NET ¹⁾	ACHATS	RÈGLEMENTS	SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2009
Actif					
Titres					
– Détenus aux fins de transaction	35 290 \$	(3 700)\$	– \$	3 847 \$	27 743 \$
Autres actifs					
– Dérivés, montant net	121 457	(1 963)	2 495	54 020	67 969
– Débiteurs liés à la titrisation	79 946	589	62 625	37 700	105 460
	236 693 \$	(5 074)\$	65 120 \$	95 567 \$	201 172 \$

1) Inclus dans le revenu de placement net dans les états consolidés des résultats.

2) En 2009, il n'y a eu ni transfert au niveau 3, ni sortie de niveau 3.

20. BÉNÉFICE PAR ACTION ORDINAIRE

	2009	2008
Bénéfice		
Bénéfice net	559 092 \$	730 799 \$
Nombre d'actions ordinaires (en milliers)		
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation	263 217	263 323
Ajouter : Exercice potentiel des options sur actions en cours	1 107	1 485
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation – dilué	264 324	264 808
Bénéfice par action ordinaire (en dollars)		
– de base	2,12 \$	2,78 \$
– dilué	2,12 \$	2,76 \$

21. ÉVENTUALITÉS, ENGAGEMENTS ET GARANTIES

Éventualités

La Société peut faire l'objet de poursuites judiciaires, y compris des recours collectifs, dans le cours normal de ses activités. Deux recours collectifs proposés relatifs à des allégations d'opérations d'anticipation du marché visant des fonds communs de placement des sociétés ont été entrepris en Ontario et au Québec. Aucun de ces recours n'a été reconnu comme un recours collectif et, en janvier 2010, la Cour de l'Ontario a refusé de certifier le recours proposé en Ontario. À la date des présentes, on ne sait pas si le représentant fera appel de ce refus de certifier. Une décision relative à la certification du recours au Québec est attendue. Le Groupe Investors a conclu des ententes de règlement en 2004 avec plusieurs organismes de réglementation du commerce des valeurs mobilières relativement à ces allégations. Bien qu'il soit difficile de prévoir l'issue de ces poursuites judiciaires, en se fondant sur les informations qu'elle détient actuellement et sur ses consultations avec des conseillers juridiques, la direction ne s'attend pas à ce que ces questions, individuellement ou dans leur ensemble, aient une incidence négative importante sur la situation financière consolidée de la Société.

Engagements

La Société devra verser les paiements annuels suivants en vertu de ses contrats de location-exploitation : 44,7 M\$ en 2010; 36,7 M\$ en 2011; 31,8 M\$ en 2012; 26,3 M\$ en 2013; et 123,4 M\$ en 2014 et par la suite.

Garanties

Dans le cours normal de ses activités, la Société conclut des ententes d'indemnisation de tiers dans le cadre d'opérations telles que des cessions et des acquisitions d'entreprises, des prêts ou des opérations de titrisation. La Société a également accepté d'indemniser ses administrateurs et ses dirigeants. La nature de ces ententes nous empêche de faire une évaluation raisonnable du montant maximal que la Société pourrait être tenue de verser à des tiers, car les ententes ne fixent souvent aucun montant maximal, et ces montants dépendent de l'issue d'événements futurs éventuels dont la nature et la probabilité ne peuvent être déterminées. Par le passé, la Société n'a eu à verser aucun montant en vertu de ces ententes d'indemnisation. Aucun montant n'a été inscrit relativement à ces ententes.

22. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

La Société conclut des opérations avec La Great-West, compagnie d'assurance-vie (la « Great-West »), la London Life, Compagnie d'Assurance-Vie (la « London Life ») et la Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la « Canada-Vie »), qui sont toutes des filiales d'une société affiliée, Lifeco, qui est une filiale de la Corporation Financière Power. Ces opérations ont lieu dans le cours normal de ses activités et ont été comptabilisées aux valeurs d'échange convenues.

En 2009 et en 2008, la Société a fourni certains services administratifs à la Great-West, et a reçu de cette même partie certains services administratifs. La Société distribue des produits d'assurance en vertu d'une entente de distribution avec la Great-West et la Canada-Vie et a reçu un montant de 44,3 M\$ (39,7 M\$ en 2008) en honoraires de distribution. La Société a reçu un montant de 11,6 M\$ (13,0 M\$ en 2008) relativement à la prestation de services de sous-conseiller pour certains fonds communs de placement distincts de la Great-West, de la London Life et de la Canada-Vie. La Société a payé un montant de 34,7 M\$ (34,1 M\$ en 2008) à la London Life relativement à la distribution de certains fonds communs de placement de la Société.

Au cours de 2009, la Société a vendu des prêts hypothécaires résidentiels à la Great-West et à la London Life pour un montant de 147,1 M\$ (143,4 M\$ en 2008).

23. INFORMATION SECTORIELLE

Les secteurs Groupe Investors et Mackenzie tirent des honoraires de l'exercice de leurs principales activités, qui sont liées essentiellement à la distribution, à la gestion et à l'administration de leurs fonds communs de placement. Ils tirent également des honoraires de la prestation de services de courtage. Les revenus gagnés à titre d'intermédiaire découlent principalement des actifs financés par des dépôts et des certificats, de même que des services bancaires hypothécaires et d'administration liés à ces prêts. De plus, le secteur Groupe Investors tire des honoraires de la distribution de produits d'assurance et reçoit une quote-part d'un bénéfice lié à son placement dans Lifeco (note 5).

Le secteur Activités internes et autres englobe Investment Planning Counsel, le revenu de placement net lié aux investissements non attribués et les intérêts débiteurs sur la dette.

Les résultats des secteurs isolables reflètent les systèmes internes de la Société en matière de présentation de l'information financière.

	2009			
	GROUPE INVESTORS	MACKENZIE	ACTIVITÉS INTERNES ET AUTRES	TOTAL
Revenu tiré des honoraires et revenu de placement net				
Gestion	981 262 \$	631 385 \$	33 989 \$	1 646 636 \$
Administration	206 637	137 374	2 009	346 020
Distribution	149 921	25 809	81 697	257 427
Revenu de placement net et autres revenus	122 840	14 629	15 644	153 113
	1 460 660	809 197	133 339	2 403 196
Frais d'exploitation				
Commissions	445 845	284 710	77 927	808 482
Frais autres que les commissions	311 227	269 244	33 751	614 222
	757 072	553 954	111 678	1 422 704
Bénéfice avant les éléments suivants :	703 588 \$	255 243 \$	21 661 \$	980 492
Intérêts débiteurs				(109 864)
Charge hors trésorerie liée aux titres disponibles à la vente				(76 506)
Prime versée au rachat des actions privilégiées				(14 400)
Bénéfice avant impôts				779 722
Impôts sur les bénéfices				220 630
Bénéfice net				559 092 \$
Actifs identifiables	1 820 019 \$	2 495 852 \$	1 716 516 \$	6 032 387 \$
Écart d'acquisition	1 347 781	1 166 842	98 909	2 613 532
Total de l'actif	3 167 800 \$	3 662 694 \$	1 815 425 \$	8 645 919 \$

23. INFORMATION SECTORIELLE (suite)

2008

	GROUPE INVESTORS	MACKENZIE	ACTIVITÉS INTERNES ET AUTRES	TOTAL
Revenu tiré des honoraires et revenu de placement net				
Gestion	1 077 738 \$	749 992 \$	39 493 \$	1 867 223 \$
Administration	210 693	136 144	2 412	349 249
Distribution	149 517	34 255	102 272	286 044
Revenu de placement net et autres revenus	151 144	22 758	27 004	200 906
	1 589 092	943 149	171 181	2 703 422
Frais d'exploitation				
Commissions	473 424	338 793	94 054	906 271
Frais autres que les commissions	317 473	289 616	40 765	647 854
	790 897	628 409	134 819	1 554 125
Bénéfice avant les éléments suivants :	798 195 \$	314 740 \$	36 362 \$	1 149 297
Intérêts débiteurs				(90 604)
Quote-part de la dépréciation de la société affiliée				(60 346)
Quote-part du gain de la société affiliée				25 003
Bénéfice avant impôts				1 023 350
Impôts sur les bénéfices				292 551
Bénéfice net				730 799 \$
Actifs identifiables	1 789 202 \$	2 603 579 \$	1 277 990 \$	5 670 771 \$
Écart d'acquisition	1 347 781	1 166 842	77 694	2 592 317
Total de l'actif	3 136 983 \$	3 770 421 \$	1 355 684 \$	8 263 088 \$

24. ACQUISITIONS

Part des actionnaires sans contrôle

Le 5 juin 2009, la Société a acquis la part des actionnaires sans contrôle de 27,6 % dans Investment Planning Counsel Inc. Le prix d'achat a totalisé 42,9 M\$, soit 1,7 M\$ en espèces, y compris les coûts de transaction, et des actions ordinaires de la Société financière IGM d'une valeur de 41,2 M\$. La valeur des 1 108 901 actions ordinaires émises a été déterminée en fonction de la valeur de marché moyenne pondérée des actions de la Société pour la période de deux jours précédant et suivant la journée au cours de laquelle les conditions de l'acquisition ont été convenues et annoncées. La Société a inscrit l'opération comme une acquisition par étapes, et le prix d'achat total, déduction faite de la part des actionnaires sans contrôle, a été constaté dans l'actif net acquis en fonction de la juste valeur estimative à la date d'acquisition.

La Financière Saxon Inc.

Le 25 septembre 2008, Mackenzie a acquis 95,3 % des actions émises et en circulation de La Financière Saxon Inc. (« Saxon »), une société de gestion de placements canadienne. L'acquisition a été réalisée au moyen d'une offre publique d'achat. Mackenzie a acquis les actions ordinaires restantes de Saxon au cours du quatrième trimestre de 2008 en vertu des dispositions sur l'acquisition forcée prévues dans la Loi sur les sociétés par actions de l'Ontario. L'acquisition a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition. La contrepartie en espèces a totalisé 289,7 M\$, incluant les coûts de transaction et autres coûts connexes, et elle a été répartie de la façon suivante :

Contrats de gestion, durée de vie indéfinie	39 200 \$
Contrats institutionnels, durée de vie limitée	47 700
Autres actifs, montant net	1 132
	88 032
Écart d'acquisition	201 651
Total du prix d'achat	289 683 \$